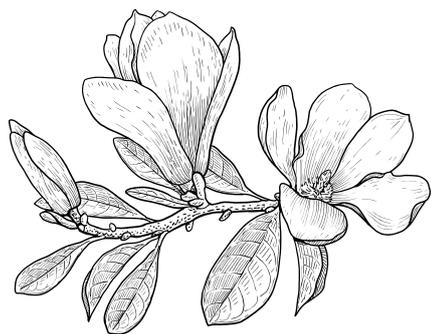


BEAULIEU SUR LOIRE



Bulletin municipal

JANVIER 2021



SOLIDAIRES

&

RESPONSABLES

ZOOM

Beaulieu au fil du temps

Budget

Tous citoyens



mais aussi

Les élus

Réalisations & projets

Les Associations

Numéro 32



Sommaire

Numéro 32

- 03** **L'édito du maire**
- 04** **Un peu d'histoire**
Beaulieu au fil du temps
- 08** **Le conseil municipal**
et les conseillers
- 10** **Les commissions municipales**
- 13** **Beaulieu en chiffres**
BUDGET - RÉALISATIONS - PROJETS 2021
- 17** **Syndicat mixte pays giennois**
- 18** **Communauté de Communes**
BERRY - LOIRE - PUISAYE
- 20** **L'école de Beaulieu-sur-Loire**
- 21** **Les Associations**
Alliance des Beaulieu de France
Arts et loisirs - Football
Informatique - Don du sang - Comité des fêtes
Loire aux deux Balé - Harmonie
Amis de Beaulieu - Crayons de couleurs
Pêcheurs - Lire à Beaulieu - Yoga
Autres associations - Sapeurs-Pompiers
- 34** **État civil 2020**
Hommage à Mme Moreau
- 36** **Tous citoyens de Beaulieu**
Police municipale - Déchets
Aide à la personne
- 39** **Numéros utiles**
- 46** **Beaulieu-sur-Loire en images**

CONCEPTION

Divine Pack - 02 38 36 47 22 - 45250 Briare

IMPRESSION :

Imprimerie Nouvelle - ZI de Vaugereau - 45250 Briare
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Crédit photos :

Commune de Beaulieu-sur-loire - Adobestock - Danièle Masson - Freepik
Christophe Lorsch



*Chères Bellocéennes,
chers Bellocéens,*

Vous nous avez élus le 15 mars 2020 dans un contexte d'interrogations et d'inquiétude, avant de plonger, le 17 mars, dans une longue période de confinement. Le 23 mai, dans une situation toujours compliquée, des élections masquées, nous ont permis d'élire le maire et les adjoints.

Nous avons, en priorité, créé une cellule de crise dont le rôle est d'interpréter les différents textes, arrêtés nationaux et préfectoraux et de mettre en place les mesures qui en découlent. Confinement, déconfinement, reconfinement, couvre-feux, protocoles sanitaires renforcés, allégés, de nouveau renforcés, fermeture de l'école, réouverture avec effectif réduit, puis réouverture avec accueil d'un maximum d'enfants, fermetures des salles communales, réouverture (permettant aux associations de reprendre leurs activités avec le respect d'un protocole propre à chacun) puis refermeture. En résumé, des changements de cap fréquents. Cette année 2020 va marquer l'histoire.

Dans cette ambiance de turbulences, notre équipe a beaucoup travaillé, planifié des travaux, des actions du programme que nous avons promis à nos administrés, tout en devant faire face à tous les imprévus (bâche incendie à Chenevières nécessaire à la reconstruction d'un hangar agricole, réfection de la façade et de la charpente de la mairie, proposition de rachat d'un commerce pour éviter sa disparition).

Notre équipe reste soudée et très motivée. Le bureau municipal (maire et adjoints) se réunit tous les vendredis après-midi et le conseil municipal le dernier mercredi de chaque mois.

Notre volonté est de redynamiser notre village. Afin d'y contribuer, vous verrez prochainement la naissance d'une maison de « producteurs et d'animations locales ». Au printemps, la véloroute sera un atout considérable pour Beaulieu et ses commerces. Ne passons pas à côté de cette opportunité. Nous voulions également être écoutés et représentés au sein des structures de coopération intercommunales, et c'est chose faite. Le 1er adjoint est vice-président à la communauté de communes BERRY-LOIRE-PUISAYE et le maire vice-président du Syndicat mixte du Pays Giennois.

Il nous reste de nombreuses choses à entreprendre dans les 5 années à venir. Nous espérons que la COVID disparaîtra en 2021, afin que nous puissions travailler de façon plus sereine.

Contrairement à la tradition, il n'y aura pas de vœux du maire en présentiel cette année. C'est pourquoi je profite de ce bulletin municipal pour vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2021.

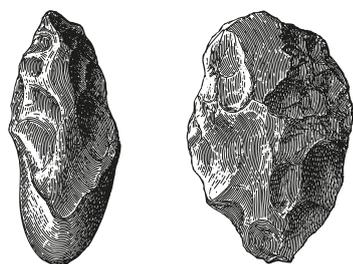
Prenez soin de vous, protégez-vous.

Jacky HECQUET

Beaulieu au fil du temps

Ceci est un court résumé de l'histoire de notre commune.

Il semble que, depuis des temps très anciens, le territoire de la commune fut fréquenté, voire habité, par des populations humaines. Divers objets datés de la période néolithique (env. 8000 ans av. J.C.) ont, en effet, été retrouvés dans le secteur. Toutefois, l'histoire de la commune proprement dite se déroule comme un long ruban parsemé de trous, en raison de l'absence d'archives ou d'éléments historiques locaux.



Après la Préhistoire, nous faisons un grand bond temporel pour retrouver les tribus bituriges (gauloises) qui peuplaient un territoire correspondant approximativement à l'ancienne province du Berry et dont certaines familles s'installèrent sur notre territoire, notamment au Puits d'Havenat (ferriers procédant à l'extraction du minerai de fer très présent à cet endroit et aux travaux de forge), vers les Limousins (vestiges enfouis d'un bâtiment, peut-être un temple) vers Assay (traces de bâtiments agricoles).



Nécropole mérovingienne

La présence d'une importante nécropole mérovingienne (date estimée VIIe s.) longtemps supposée, fut confirmée lors d'importants travaux d'hydraulique réalisés, entre autres, à Maimbray dans les années 1980-1990 (présence de sarcophages en pierre calcaire) - voir un exemplaire à l'intérieur de l'église.

La Guerre des Gaules finie, les Romains s'installent en conquérants et bâtirent sur notre terre ; les Gallo-romains donnent naissance à ce qui semble être devenue, au fil des générations, une véritable cité ; j'ai nommé GANNES.

Découvertes en 1836, lors du creusement du premier canal (dit Vieux canal), les vestiges de premières structures consistent en une villa dite « urbana » composée de plusieurs grandes pièces très confortables -propriété d'un riche romain- et d'une seconde villa dite « agraria ou rustica » -exploitation agricole assignée aux esclaves.

Le creusement du 2nd canal dit latéral à la Loire permet la découverte, en 1892, d'une piscine chauffée ; l'ensemble bénéficiait de l'eau courante apportée par une canalisation longeant le coteau, depuis la source du Sordon (à l'Etang). Ces vestiges sont situés au bas du coteau, en contrebas d'Assay, et malheureusement en grande partie sous le canal maintenant.

Enfin, des fouilles beaucoup plus récentes (années 2000) entreprises sur le plateau d'Assay, dominant le val de Loire, ont mis au jour tout un tissu urbain, avec des fondations de bâtiments, de rues pavées, sur plusieurs hectares.



Hélas, la fin de l'Empire romain et les invasions barbares successives (notamment les Vandales vers 406) entraînèrent le déclin et la disparition de cette cité florissante, ne laissant que son nom dans la mémoire populaire durant plusieurs siècles.

Avançons de quelques siècles...

Malgré razzias et invasions, une population se maintient sur notre territoire ; nobles et chevaliers créent un nouveau modèle social, la féodalité ; ils érigent des places fortes pour protéger leurs biens et les populations ; un bourg est fondé à quelques kilomètres, auquel on donna le nom de Bellus Locus.

Désormais ancrée sur notre territoire, la population entre dans le Moyen-Age. Malmenés par les conflits entre seigneurs, par les razzias des Normands, les habitants se réfugient entre les murs des nombreuses places fortes bâties par les seigneurs sur le territoire : La forteresse d'Assay, les maisons fortifiées des Plessis, de la Mothe, du Bois Herbault...

Les Normands remontèrent, en effet, la Loire jusqu'à CLERMONT-FERRAND ainsi que l'atteste un document trouvé à la Bibliothèque Nationale qui confirme une autorisation donnée par l'Archevêque de BOURGES « à la fortification d'un village dénommé Bellus Locus en l'an de grâce 849 ».

Cette autorisation présuppose d'une part l'existence du village longtemps avant cette date, d'autre part, l'entrée en possession dudit village par le Chapitre de BOURGES également avant cette date. Enfin, cette attribution de fortifications était rare et marquait, sans aucun doute, l'importance géographique et démographique de la paroisse dans la région.

On peut encore voir quelques vestiges des anciennes fortifications (tours, meurtrières) qui furent partiellement détruites en 1793.

En ces temps troublés, les habitants doivent repousser sans cesse les Normands, barbares et pilliers de toute origine ; « Carloman, à la fin du IXe siècle, dû se montrer dans le Sancerrois à Pouilly, Leridus (Léré), et à Bellus Locus (Beaulieu) ».

Poursuivant leur mainmise sur la commune, notamment en direction de Courcelles, les Chanoines vont protéger leur ouailles des conflits opposant de grandes maisons, La Bourgogne notamment, au Roi de France ; ils supplient Philippe Auguste d'épargner la terre de Beaulieu, qu'ils considéraient comme leur « fief aîné ». Malgré tout, la population et ses principaux seigneurs, à Assay, à Courcelles, doivent faire face à la guerre de Cent ans, comme tous les Français.

En récompense de bons et loyaux services, le domaine et la forteresse d'Assay seront attribués par le Roy à un archer écossais (Comte Stutt) ; on dit, par ailleurs, que Charles VII aurait visité sa maîtresse Agnès Sorel, à Courcelles qui, sans doute depuis cette époque prit le nom de « Courcelles-le-Roy ».

La fin de la guerre de Cent Ans voit l'avènement d'une période plus pacifique et prospère, marquant un renouveau des arts et de l'architecture, c'est la Renaissance. Là encore, le château de Courcelles-le-Roy en est une intéressante représentation.



On l'a vu, le bourg de Beaulieu est très ancien ; il est plausible qu'une église primitive y fut construite. Toutefois, les traces les plus anciennes que nous ayons sont datées du XIIe siècle (clocher). Cependant, par suite d'incendies et aléas divers, les Chanoines font restaurer et rebâtir l'église ; sacrifiant aux « canons » de la Renaissance, ils vont ajouter une architecture gothique au style originel Roman, calquée sur le modèle de la cathédrale de Bourges.





C'est à cette époque d'abondance retrouvée qu'ils investissent leurs revenus sur la commune ; ils achètent terres et bâtiments (la Mothe, le fief de Mandevillain, les terres de la Prébenderie, le champ de la cure...). Ils abandonnent l'ancien château-fort du bourg, alors en mauvais état (on peut voir aujourd'hui les vestiges du Corps de Garde joutant l'église) ; ils font l'acquisition et embellissent une maison bourgeoise sur la place, avec sa façade à pans de bois (comme on peut en voir à Aubigny), qui sera dénommée « Maison des Chanoines » avant de devenir la Mairie actuelle de la commune.

Les Chanoines sont désormais, avec les fiefs d'Assay et de Courcelles, les principaux seigneurs de la commune ; ils exercent non seulement le pouvoir spirituel (exercé sur les âmes et leur salut, ayant en charge la définition

et le maintien du dogme dans le cadre de la religion), mais aussi le pouvoir temporel (consacré aux affaires humaines et à l'ordre social, et exercé sur les corps et sur les biens), sur les paroissiens et sur leurs biens propres du Chapitre.

Ils assureront ces charges durant plusieurs siècles mais seront emportés dans la tourmente de la Révolution de 1789.

Libérée du joug féodal, BEAULIEU-SUR-LOIRE, ville de Prévôté, devient alors une Commune à part entière

Elle quitte le giron de la Province berrychonne pour intégrer en 1790 les nouvelles structures administratives que sont les départements ; pour Beaulieu s/ L. ce sera le Loiret. Si la vie matérielle de cette bourgade rurale ne change guère, l'organisation administrative, elle, est bouleversée ; un Maire épaulé par un Conseil municipal règle désormais les affaires civiles sur un territoire délimité et bientôt cartographié selon les directives napoléoniennes.

Avec l'avènement de l'Empire, notre commune trouve à nouveau une place dans la « grande » histoire avec Alexandre MACDONALD, Maréchal d'Empire Duc de Tarente. Il achète le château de Courcelles en 1806 et s'y installe. Il s'investit activement dans la vie communale, est élu Conseiller municipal. Il débourse des sommes importantes pour le bien-être de ses concitoyens, il fait exécuter divers travaux, notamment à l'église qu'il enrichira, en outre, de tableaux, sans doute ramenés des conquêtes napoléoniennes (Concert à la Ste Famille).



Le blason de Beaulieu-sur-Loire

Pierre PINSSEAU, dans son livre d'étude sur les origines de la seigneurie de Beaulieu-sur-loire, indique que la commune « possède des armes depuis une très haute antiquité, alors qu'elle n'était qu'une ville de prévôté ».

Il décrit le blason de la manière suivante :

« Une fleur de lys fleurdelisée, accostée de deux oiseaux » Tiré de ses recherches aux archives nationales (année 1313 - n° 4738).

Ses recherches se firent dans deux directions : les Archives départementales du Cher et les Archives nationales.

Les Archives départementales du Cher où le sceau de prévôté ci-contre est apposé sur un acte de 1347. Par ailleurs, un courrier de l'archiviste en date du 1er Octobre 1917 précise l'existence de moulages aux Archives Nationales.

Le directeur des Archives Nationales confirme quant à lui, dans un courrier du 1^{er} Juin 1918,

l'existence du sceau ainsi que celle d'un contre-sceau du précédent, les deux datés de 1347. Le second sceau figurait sur deux pièces de Beaulieu déposées aux Archives départementales du Cher. Il indique, par ailleurs que lesdits sceaux auraient disparus, sans doute détériorés, ils auraient pu être jetés par le commis aux archives. Il précise enfin que ce second sceau daterait du XIV^e siècle.

Aujourd'hui, Les Amis de Beaulieu n'ont pas d'autres informations sur l'histoire de ce blason qui devint sceau de prévôté, sous l'administration des chanoines de Bourges.

Dans les années 1980, il inspira les édiles de la commune qui modernisèrent le tracé de ce blason pour en faire les armoiries actuelles de la ville.

N. BERNEAU

La fin de l'Empire et les instabilités politiques de ce début de 19^e siècle, plongent la commune dans la Révolution industrielle. De nouveaux moyens de communication deviennent nécessaires. Le transport fluvial semble attractif et peu onéreux ; aussi un projet de canal est imaginé afin de se substituer à la navigation en Loire plus périlleuse et irrégulière. Un premier canal (vieux canal) est creusé, inauguré en 1838 (il en reste une portion entre l'écluse de l'Etang et le bassin des Mantelots à Châtillon-sur-Loire.). Jugé insuffisant, un second « le canal latéral à la Loire » sera à son tour creusé dans les années 1890 ; il sera ouvert à la navigation en 1895. Ses travaux mettent au jour les premiers vestiges de Gannes, dont nous avons parlé au début.

Ce canal permet à des péniches d'un gabarit important (type Freycinet) de transporter matériaux et produits alimentaires à travers une grande partie de la France, vers PARIS.

Par ailleurs, la création et le développement de nouveaux moyens de transports (train, automobiles) conduisent les autorités locales et nationales à mettre en place de nouvelles voies de circulation adaptées aux besoins : routes départementales (deux chemins départementaux traversent notre territoire) ; de nouveaux chemins vicinaux sont créés, élargis, empierrés. Puis un pont sera établi (ouvert en 1902) reliant les deux rives de la Loire, entre Beaulieu et Bonny.



Pourtant, après quelques décennies de paix et d'expansion économique, un autre empereur, Napoléon III va à nouveau plonger la nation et, de fait, les Bellocéens dans la guerre, celle de 1870. Si les Prussiens ne descendent pas jusqu'à Beaulieu-sur-loire, la commune fournit néanmoins un contingent d'hommes pour la Garde mobile nationale ; puis, à la fin du conflit, elle dut probablement payer sa quote-part d'indemnité de guerre émise par l'empire allemand à l'encontre de la France.

Après ce conflit coûteux et humiliant, la République met en œuvre une grande politique d'éducation au profit de tous les enfants. Beaulieu-sur-Loire, comme toutes les communes de France doit trouver où construire des bâtiments adaptés pour accueillir les écoliers, recruter et payer les instituteurs.

Après bien des tergiversations des conseils municipaux successifs, des bâtiments sont construits entre 1902 et 1910 :

- Une école pour les garçons, construite dans le bourg, vers l'église (on en profite pour démolir une vieille tour, vestige de l'ancien château),
- Un bâtiment situé en face acheté pour loger les instituteurs,
- Une école pour les filles construite sur un terrain acheté à la sortie du bourg route de Châtillon,
- Un bâtiment construit sur le même terrain, en face, pour loger les instituteurs affectés à cette école.

Quelques années de répit, puis à nouveau, le conflit plus âpre et meurtrier, d'ampleur mondiale, frappe la population ; comme toutes les communes de France, Beaulieu-sur-Loire paya un lourd tribut humain lors de la Première Guerre mondiale (voir Bulletins des Amis de Beaulieu n°30 & 35 - le livre « Les carnets de guerre » de Pierre DESLOT) ; Cent-quatorze Bellocéens sont morts pour la France durant le conflit proprement dit, auxquels il faut ajouter ceux qui sont revenus blessés, invalides...

Puis à nouveau deux décennies d'accalmie avant un second conflit, tout aussi terrible. La période de la Seconde Guerre mondiale, si elle fut moins meurtrière pour la population bellocéenne, fut tout aussi difficile à traverser avec l'exode des populations, les privations, l'occupation allemande et la peur des bombardements (Gien et Bonny) auxquels, par chance, elle échappa.

La période récente appartient à l'histoire dont chacun peut aujourd'hui se rappeler. L'un des faits les plus marquants en sera probablement la pandémie de Covid-19.

Mais les Bellocéens tiennent bon ; chaque jour, ils font vivre et embellissent notre commune appelée à juste titre « Beau...lieu », sur la rive du fleuve royal « Notre Loire ».

Ainsi que l'a rappelé Pierre PINSSEAU dans son étude sur les origines de la seigneurie de Beaulieu sur Loire :

« Habitants de Beaulieu, ne quittez pas votre village. A vos champs, à vos bois, demeurez donc fidèles ; aimez vos doux vallons, aimez votre métier ! »

N. BERNEAU

Bibliographie :

Monographie des villes et villages de France de P. PINSSEAU - Les carnets de Pierre DESLOT - Association Castellio-G. BRUCY - Les archives et bulletins des Amis de Beaulieu

Conseil

Municipal



Jacky HECQUET, **Maire**

Hervé JACQUIER,
1^{er} Adjoint

- Affaires économiques de la ville en particulier le commerce, l'agriculture, l'artisanat, les entreprises, les marchés, les services publics et le tourisme.
- Étude et suivi des projets d'aménagement urbains, suivi des actes liés à la gestion de l'urbanisme et du droit d'occupation des sols (délivrance des autorisations d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme), PLUi, ZAC, mise en place d'une politique cohérente de développement durable dans toutes les actions d'aménagement engagées par la Commune.
- Développement des actions en faveur de l'environnement.



Céline DESCHAMPS,
2^{ème} Adjointe

- Gestion et contrôle de toutes les opérations budgétaires et comptables de la commune (préparation des budgets, souscription des emprunts, gestion de la trésorerie, contrôle de gestion, fiscalité).
- Élaboration des bulletins municipaux (annuels et Petit Bellocéen) et mise à jour du site internet de la commune.



Jean-Marc GUEROT,
3^{ème} Adjoint

- Suivi des travaux publics, création d'équipements neufs (suivi de l'exécution des marchés de travaux), opérations d'entretien et de sauvegarde du patrimoine et des bâtiments, gestion de la voirie, aménagement et équipements annexes dont la rénovation et l'extension des réseaux électriques, d'eau et d'assainissement,
- Suivi des différents contrats d'entretien et de maintenance des bâtiments.
- Mise en place des illuminations lors des fêtes de fin d'année.
- Gestion du cimetière.



Isabelle BERTRAND,
4^{ème} Adjointe

- Animation du CCAS
(Centre communal d'action sociale)



Yannis SIGNORET,
5^{ème} Adjoint

- Sécurité du personnel et du patrimoine communal : bâtiments publics et équipements sportifs, voirie.
- Évènements culturels, sport, gestion de la vie associative et développe « l'esprit village ».
- Suivi des actions de jumelage comme les Beaulieu de France.
- Vie scolaire, restauration scolaire et accueil périscolaire, suivi des actions développées en faveur de l'enfance et de la jeunesse.





Kevin BITON



Francis BONNEFONT



Nelly BRETON



Patricia BROUSSIN



Marie-Laure CHAILLOUX



Séverine DELSARTE



Laetitia DUFIEUX



Claude GAUCHER

Conseillers Municipaux



Martine LAURENT



Marie-Christine LECLERCQ



Emmanuel LEMAIRE



Martial LEYOUR



Nicolas MARTINET



Christiane LEMAIRE



Guillaume RAGU

Conseillers suppléants

Commissions

Communales

Le maire est Président de droit de toutes les commissions.

01 Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis

Elle est chargée d'ouvrir et de contrôler les offres de prix dans le cadre d'un marché public.

Jacky HECQUET - Président	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Patricia BROUSSIN	Nelly BRETON
Jean-Marc GUEROT	Nicolas MARTINET
Claude GAUCHER	Céline DESCHAMPS

02 Commission de contrôle de la liste électorale

Elle a pour rôle l'établissement et la révision des listes électorales. Elle statue sur les demandes d'inscription ou de radiation sur les listes. Elle s'assure que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à figurer sur la liste électorale. Elle est composée du Maire, d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet, et d'un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Composition : Marie-Christine LECLERCQ Suppléant : Martial LEYOUR

03 Commission communale des contributions directes

Chaque année, cette commission constate les changements intervenus depuis l'exercice précédent pour faire un état des bases de chaque foyer ou entreprises pour le calcul de la fiscalité locale. Le calcul est effectué chaque année par l'inspecteur des impôts compétent avec le concours du maire et de la commission communale des impôts directs. Le rôle de cette commission s'exerce en matière de contributions directes. La commission et le représentant des services fiscaux procèdent à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties.

Jacky HECQUET - Président	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Séverine DELSARTE	Patricia BROUSSIN
Claude GAUCHER	Laëtitia DUFIEUX
Kevin BITON	Martial LEYOUR
Marie-Christine LECLERCQ	Martine LAURENT
<i>Hors conseil</i>	
Michel TROCHET	André ANIEL
Isabelle DECHERF	Alain THIBAULT
Michel SAUTEREAU	Gilles BORNE
Michel RAPICAULT	Nelly PRIEUR

04 Conseil d'administration du CCAS

Le CCAS est un organisme public chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il a un rôle administratif : réception des demandes et aide à la constitution et à la transmission des dossiers aux autorités compétentes. Il a un devoir de discrétion.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire.

Isabelle BERTRAND - Vice Présidente	
	<i>Représentants art. 138 du Code de la Famille</i>
Martine LAURENT	Claudine BAUX
Patricia BROUSSIN	Pascale DECHERF
Francis BONNEFONT	Michel RAPICAULT
Claude GAUCHER	Patrick PERRIN
	Claudine PARET

Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de membres issus du milieu associatif local. Il a un budget autonome subventionné par la commune.

05 Commission Finances

Gestion et contrôle de toutes les opérations budgétaires et comptables de la commune (préparation des budgets, souscription des emprunts, gestion de la trésorerie, contrôle de gestion, fiscalité).

Céline DESCHAMPS - Vice Présidente

Jean-Marc GUEROT
Marie Laure CHAILLOUX
Nicolas MARTINET
Séverine DELSARTE
Claude GAUCHER

06 Commission « Economie - Services publics - Tourisme »

Cette commission est chargée des affaires économiques de la ville en particulier du commerce, de l'agriculture et de l'artisanat, des entreprises, des marchés, des services publics et du tourisme.
Elle assure en outre le suivi de la Délégation du Service Public de l'eau.

Hervé JACQUIER - Vice Président

Jean-Marc GUEROT
Marie Laure CHAILLOUX
Emmanuel LEMAIRE
Martial LEYOUR
Céline DESCHAMPS

07 Commission « Patrimoine - Travaux - Voiries - Réseaux »

Cette commission est chargée des questions relatives aux travaux et à l'entretien du patrimoine communal : bâtiments publics, voirie et réseaux divers, équipements sportifs et gestion des espaces verts. Elle assure le suivi des différents contrats d'entretien et de maintenance des bâtiments. Elle est chargée en outre de la gestion et de la mise en place des illuminations lors des fêtes de fin d'année et du cimetière.

Jean-Marc GUEROT - Vice Président

Nicolas MARTINET
Francis BONNEFONT
Martial LEYOUR
Hors Conseil Municipal à titre consultatif
Jacky EGROT
Michel JARRET
Jérôme BORDERIEUX

Missions : organisation et suivi des travaux publics, mise en place d'équipements neufs (suivi de l'exécution des marchés de travaux), opérations d'entretien et de sauvegarde du patrimoine et des bâtiments, gestion de la voirie, aménagement et équipements annexes dont la rénovation et l'extension des réseaux électrique, d'eau et d'assainissement, la valorisation des espaces verts et le fleurissement.

08 Commission « Urbanisme - Aménagement - Environnement - Développement durable »

Chargée des affaires en matière d'urbanisme, cette commission est chargée de la gestion de l'habitat, ainsi que de l'ensemble du foncier et du patrimoine. Elle traite des questions environnementales et contribue à la qualité de la ville. Elle est chargée de la réflexion et la mise en place d'actions ayant un impact environnemental positif sur le territoire, pour s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Hervé JACQUIER - Vice Président

Jean-Marc GUEROT
Patricia BROUSSIN
Kévin BITON
Emmanuel LEMAIRE
Laëtitia DUFIEUX
Nicolas MARTINET
Hors Conseil Municipal à titre consultatif
Michelle ROCHET

Missions : étude et suivi des projets d'aménagements urbains, suivi des actes liés à la gestion de l'urbanisme et du droit d'occupation des sols (délivrance des autorisations d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme), PLUi, ZAC, mise en place d'une politique cohérente de développement durable dans toutes les actions d'aménagement engagées par la Commune.



09 Commission « Sécurité - Accessibilité »

Cette commission est chargée des questions relatives à la sécurité du personnel et du patrimoine de la commune : bâtiments publics et équipements sportifs, voirie et réseaux divers, ainsi que les conditions d'accessibilité à ces lieux.

Yannis SIGNORET - Vice Président	
Jean-Marc GUEROT Nelly BRETON Francis BONNEFONT Laëtitia DUFFIEUX Kévin BITON Martial LEYOUR Nicolas MARTINET	<i>Sous commission - PCS</i> Hervé JACQUIER Nicolas MARTINET Martine LAURENT

10 Commission « Vie associative - Sports - Fêtes - Jumelages »

Cette commission est chargée de traiter les dossiers relatifs aux événements culturels, au sport ainsi qu'à la gestion de la vie associative et participe ainsi à "l'esprit village". Elle assure le suivi des actions de jumelage comme les Beaulieu de France.

Missions : relations et soutien aux actions menées par le secteur associatif, développement de la pratique de l'activité physique et du sport, gestion des équipements sportifs

Yannis SIGNORET - Vice Président
Isabelle BERTRAND Marie-Laure CHAILLOUX Nelly BRETON Martine LAURENT Kévin BITON

11 Commission « Communication »

Cette commission élabore les bulletins municipaux (annuel et Petit Belloccéen) et la mise à jour du site internet de la commune.

Elle assure, en outre, le suivi et la préservation du fonds documentaire et des archives de la commune.

Le Maire ou les adjoints par délégation assurent la validation des informations diffusées par la Mairie comme les réseaux sociaux.

Céline DESCHAMPS - Vice Présidente
Hervé JACQUIER Patricia BROUSSIN Nelly BRETON Marie-Christine LECLERCQ Séverine DELSARTE Martine LAURENT

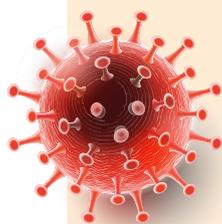
12 Commission « Animation - Solidarité - Affaires sociales »

Cette commission est chargée des actions développées en faveur de la jeunesse et des personnes âgées.

Missions : suivi des actions liées à la vie scolaire, restauration scolaire et accueil périscolaire, suivi des actions développées en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Yannis SIGNORET - Vice Président	
Céline DESCHAMPS Nelly BRETON Séverine DELSARTE Laëtitia DUFFIEUX Nicolas MARTINET Emmanuel LEMAIRE Christiane LEMAIRE	<i>Sous commission</i> <i>Restaurant scolaire</i> Claude GAUCHER Patricia BROUSSIN Martine LAURENT

Commission « Spéciale Covid-19 »



COVID-19
CORONAVIRUS

En raison de la crise sanitaire actuelle liée à la gestion du coronavirus, une commission particulière et provisoire a été créée.

Yannis SIGNORET - Vice Président
Francis BONNEFONT Patricia BROUSSIN Martine LAURENT Marie-Christine LECLERCQ



Portrait de Beaulieu-sur-Loire

Le recensement de la population est réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), et les communes. Il permet de savoir combien de personnes vivent en France, fournit des informations sur les caractéristiques de la population, âge, profession, moyens de transport, emploi ...

C'est grâce à ces données et une connaissance fine de la population de chaque commune que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés : ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes, la création des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports...).

Si le dernier recensement date de 2017, les principales données n'ont pas évolué significativement, et les informations de l'INSEE restent d'actualité.

Le prochain recensement concernant Beaulieu-sur-Loire aura lieu en 2023.

POPULATION ET MÉNAGES

Indicateurs	Beaulieu-sur-loire		France
Population	1 815		66 524 339
Densité de population (hab/km ²)	37,2	▼	105,1
Superficie (km ²)	48,8		632 733,9
Nombre de ménages	860		29 479 746

1968 1975 1982 1990 1999 2007 2012 **2017**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2017



RÉPARTITION PAR ÂGE

Moins de 25 ans	468
Entre 25 et 64 ans	883
65 ans et plus	465



317 ont moins de 15 ans
203 ont plus de 75 ans.

ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION

Indicateurs	Beaulieu-sur-loire		France
Variation de population (%)	0,1	▼	0,4
- due au solde naturel (%)	-0,3	▼	0,3
- due au solde entrées/sorties (%)	0,4	▲	0,0

1968-1975 1975-1982 1982-1990 1990-1999 1999-2007 2007-2012 **2012/2017**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2012-2017

LOGEMENT

Indicateurs	Beaulieu-sur-loire		France
Nombre de logements	1 180		35 879 715
Part des résidences principales (%)	72,9	▼	82,2
Part des rés. secondaires (y c. log. occasionnels)(%)	10,2	▲	9,7
Part des logements vacants	16,9	▲	8,2

1968 1975 1982 1990 1999 2007 2012 **2017**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2017

La part des logements vacants est le double de celle constatée au niveau national.

Enfin, plus d'un tiers des ménages sont des personnes seules, c'est légèrement plus qu'au niveau national.

Quant au taux de chômage, il est équivalent au taux national.

Voici donc quelques bases de réflexions qui peuvent alimenter et orienter les projets et actions de notre municipalité.

Budget 2020

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

Dépenses : personnel, alimentation, assurances, consommation d'eau, produits d'entretien, intérêts des emprunts, entretien du patrimoine, indemnité de fonction des élus ...

Recettes : fiscalité locale, location de bâtiments, produits des services, dotation globale de fonctionnement de l'Etat...

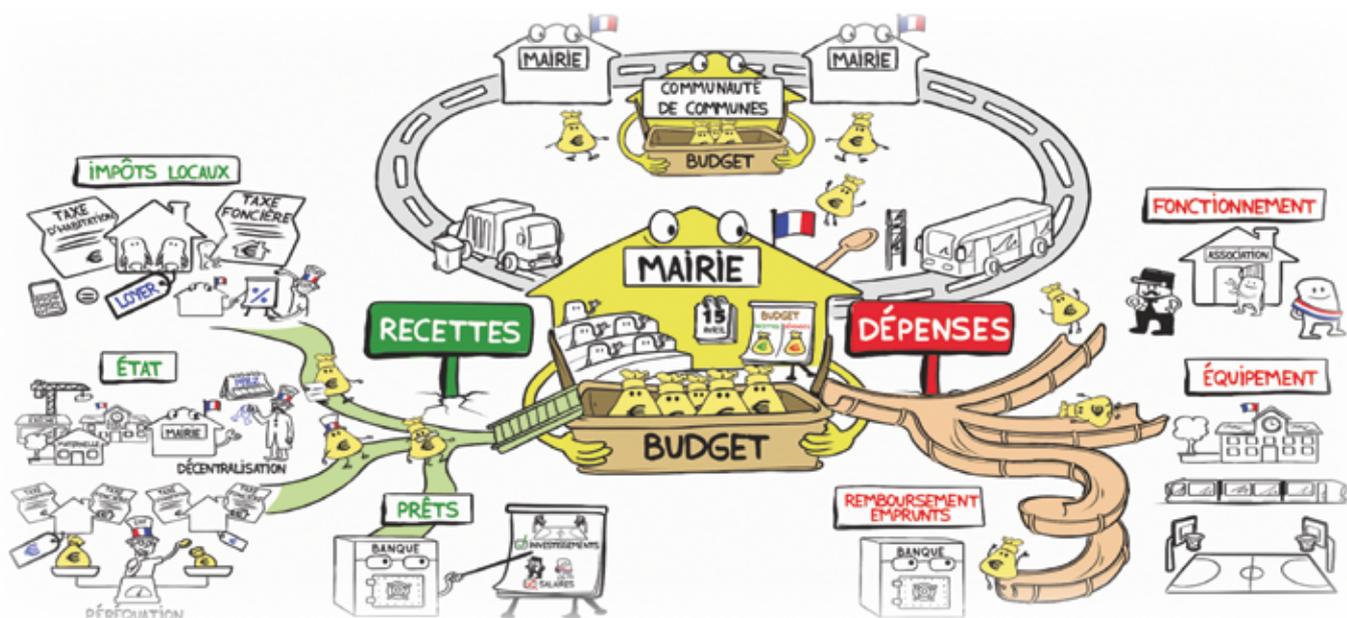
Section d'investissement

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la collectivité.

Dépenses : remboursement du capital des emprunts, construction d'un nouveau bâtiment, achat d'un photocopieur, gros travaux de voirie, achat d'un terrain, réalisation d'un terrain de sport...

Recettes : vente d'un terrain, réalisation d'un emprunt, subvention de l'Etat, taxes d'urbanisme, récupération de la TVA...

Notre budget 2021 sera réalisé comme chaque année dans un esprit de cohérence et d'équilibre.



BUDGET 2020

Section de fonctionnement

Dépenses	3 553 758 €
Charges à caractère général	526 860 €
Charges de personnel et frais assimilés	923 612 €
Atténuations de produits	56 619 €
Dépenses imprévues	46 987 €
Virement à la section d'investissement	1 798 939 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 406 €
Autres charges de gestion courante	142 208 €
Charges financières	45 927 €
Charges exceptionnelles	10 200 €

Section d'investissement

Dépenses	2 335 352 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	224 152 €
Dépenses imprévues	80 000 €
Dotations, fonds divers et réserves	0 €
Subventions d'investissement	0 €
Emprunts et dettes assimilées	86 788 €
Immobilisations incorporelles	62 540 €
Immobilisations corporelles	1 145 947 €
Immobilisations en cours	735 924 €

Recettes	3 553 758 €
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 546 979 €
Atténuation de charges	20 000 €
Produits de services, du domaine et ventes diverses	101 112 €
Impôts et taxes	1 228 861 €
Dotation, subventions et participations	616 806 €
Autres produits de gestion courante	30 000 €
Produits exceptionnels	10 000 €

Recettes	2 335 352 €
Virement à la section de fonctionnement	1 798 939 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	2 406 €
Dotations, fonds divers et réserves	467 592 €
Subventions d'investissement	65 815 €
Emprunts et dettes assimilées	600 €
Immobilisation corporelles	0 €
Autres immobilisations financières	0 €

En raison de la crise sanitaire, les projets n'ont pas pu se réaliser au rythme initialement prévu.

Aménagement d'une partie du Cœur de Village, avec démolition de l'ancienne poste
Bâche incendie à Chenevières
Modernisation de l'éclairage public
Réfection du réseau eau potable de la route des Plessis
Nombreux investissements COVID : machine à décontaminer, aspirateurs ...

Lancement d'études pour les prochains investissements sur la mairie : charpente, façade, extension
Etude de la vidéo protection,
Mise en sécurité du camping, de l'école et du centre de loisirs.



Bâche incendie
à Chenevières



Modernisation
éclairage
public

Aménagement
du parking



Aménagement
d'une partie du
Cœur de Village,
avec démolition
de l'ancienne
poste



Projets pour 2021 et les années à venir

Voirie

- ✓ Pont de Maimbray pris en charge par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye
- ✓ Poursuite de l'embellissement du Cœur de Village

Réseau d'eau potable

- ✓ Création d'un nouveau forage
- ✓ Réfection du réseau d'eau potable

Biens communaux - Services

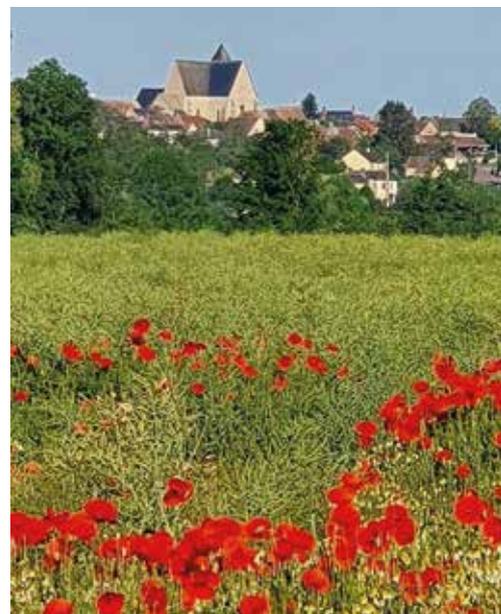
- ✓ Mise en place d'un Club House pour la Raquette Bellocéenne
- ✓ Extension du bâtiment des ateliers municipaux
- ✓ Création d'une salle pour le Comité des Fêtes
- ✓ Création d'une Maison de producteurs et d'animation, et rénovation de la toiture
- ✓ Salle polyvalente : isolation thermique, changement du chauffage et rénovation de la toiture
- ✓ Extension de la mairie

Sécurité

- ✓ Poursuite de la réfection et modernisation de l'éclairage public
- ✓ Sécurisation de l'école et du centre de loisirs
- ✓ Renouvellement des panneaux de signalisation
- ✓ Mise en place progressive d'un système de vidéoprotection
- ✓ Sécurisation du camping

Urbanisme

- ✓ Etude d'aménagement d'un lotissement en y incluant peut être une structure d'accueil pour personnes âgées



Projet d'aménagement paysager du Parc de la Maison Marret

En partenariat avec la mairie de Beaulieu-sur-Loire, **ce parc « des 5 sens »** comportera plusieurs zones pour le plus grand bonheur des visiteurs. Il sera géré à 100% naturellement avec des techniques connues ou innovantes.

Une roseraie végétalisée et composée de rosiers sortant de l'ordinaire de par leur beauté, leur parfum et leur résistance aux maladies. Ils seront mis en valeur par des plantations de vivaces et d'arbustes pour une parfaite harmonie. Cette roseraie permettra, nous l'espérons, d'amener la « Route de la Rose » du Loiret jusqu'à notre municipalité.

Un jardin pour l'hiver afin de démontrer que cette période de l'année peut être très attractive et colorée dans un jardin, un parc.

Un espace « abeilles et papillons » : symboles majeurs d'une biodiversité en bonne santé, ces insectes – et bien d'autres – seront favorisés par la plantation d'espèces mellifères, nectarifères, d'origine indigène ou pas. Des vivaces aux arbres et arbustes, tout sera mis en place pour accueillir ces précieuses petites bêtes. Ces plantations seront complétées par l'installation d'hôtels à insectes qui raviront petits et grands.

Une parcelle seraensemencée avec un mélange de plantes indigènes composé de graminées, d'annuelles et de vivaces, **une véritable « prairie fleurie »** d'une pérennité de 7 ans minimum.

Et ce ne sont là que quelques exemples d'aménagements qui rendront ce parc incontournable pour les touristes et pour les citoyens de Beaulieu-sur-Loire.

Ce parc municipal permettra d'attirer un tourisme durable, un slow-tourisme centré sur la nature, sur les jardins. Ce tourisme est en plein essor depuis quelques années et ce n'est que normal. Le parc, qui trouvera son nom prochainement (donnez-nous des idées !) doit devenir rapidement une **« Green Destination »** (label pour les destinations touristiques durables).

Ce projet permettra également de (re)dynamiser la vie associative, culturelle et commerciale de notre belle municipalité ...



En route donc pour une grande mais exaltante aventure !



Fiche d'identité
Date de création : 25/01/1996
Président : Denis GERVAIS, Maire d'Ouzouer sur Trézée

Vice-Présidents :

- ▶ 1er Vice-Président : Alain CHABOREL, Maire de Poilly lez Gien
- ▶ 2ème Vice-Président : Jacky HECQUET, Maire de Beaulieu sur Loire
- ▶ 3ème Vice-Président : Didier BOULOGNE, Maire de Saint-Gondon

L'équipe administrative :

- ▶ une directrice / Agent de Développement : Anne-Sophie PARIS
- ▶ une chargée de développement « Environnement Aménagement et Développement local » : Noémie LEONARD
- ▶ une chargée de développement « Santé » : Eugénie LEFEBVRE

Contact : Centre Social - 1 rue des Loriots - 45500 GIEN - Tél : 02 38 38 06 60 - paysdugiennois@wanadoo.fr

Le territoire du Pays du Giennois

Le Pays du Giennois s'organise autour d'un Syndicat Mixte : le Syndicat Mixte du Pays du Giennois, créé en 1996 et est composé de :

- ▶ Communauté de communes Berry Loire Puisaye (fusion de la CC de Briare et de la CC de Châtillon/Loire)
- ▶ Communauté des communes Giennoises

L'Organisation du Pays du Giennois

Le Comité Syndical est l'instance délibérante du Pays du Giennois (le Conseil Municipal pour une Mairie). Il vote les budgets du Syndicat et délibère sur les principales décisions.

Il rassemble l'ensemble des délégués des 31 communes (1 délégué titulaire et 1 délégué par commune), issus des conseils municipaux et des conseils communautaires.

Le Bureau est l'instance exécutive (les adjoints pour une Mairie). Il prépare les projets et les études à mener au Pays.

Le Conseil de Développement, reflet de la société civile, réunit les « forces vives » du territoire. Il représente le monde associatif, socio-professionnel et toutes les personnes reconnues pour leur représentativité locale ou leur compétence. Cette instance est un lieu de concertation et de proposition. Il est consulté et accompagne les élus lors des différentes étapes de mise en œuvre des projets de territoire. Il est constitué de 20 membres.

Elus en charge des thématiques suivantes :

Circuits-courts, Projet alimentaire de Territoire : Hubert POULAIN

Santé & Environnement : Alain CHABOREL

Energies renouvelables : Jacky HECQUET

Urbanisme - suivi du SCOT : Didier BOULOGNE

Mobilité : Didier BOULOGNE

Vos élus ainsi que l'équipe administrative peuvent vous renseigner, ainsi que le site internet :

<http://www.loire-pays-giennois.fr>



Que fait le Syndicat du Pays du Giennois ?

Le Contrat Régional du Pays du Giennois (CRST)

Le Contrat Régional de Pays concrétise le partenariat entre la Région Centre Val de Loire et les communautés de communes.

Ce partenariat se traduit par un accompagnement financier sur 6 ans : 7.941.000 € pour Nov. 2014-Nov. 2020.

Les dossiers présentés sont portés par les communes, les communautés de communes, les associations et des agriculteurs.

Pour la Commune de Beaulieu sur Loire, le CRST a attribué une subvention pour les dossiers suivants :

- ▶ Acquisition de matériel pour le restaurant scolaire : 11.200 €
- ▶ Aménagement de la Place de l'église : 75.000 €
- ▶ Acquisition de matériel pour la mise en place du « Zéro pesticide » : 16.200 €
- ▶ Travaux de rénovation de l'éclairage public : 25.400 €

Le CRST a également soutenu financièrement l'exploitation de La Prébenderie (13.300 €) et la CUMA de Beaulieu sur Loire (6 dossiers pour 94.200 €)

Le Syndicat du Pays du Giennois mène, coordonne et anime des réflexions stratégiques pour le territoire. Ce travail en amont des actions concrètes est indispensable afin d'en assurer la cohérence et la pertinence à long terme sur le territoire et vise à la mise en œuvre de projets de développement du territoire.

Le Contrat d'Objectif Territorial des Energies renouvelables thermiques

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Les circuits-courts et le Programme Alimentaire de Territoire

Le Contrat Local de Santé

La Stratégie « Mobilité » avec la mise en place du Co-voiturage avec l'aide de « Rézo Pouce »

Les Stratégies « Agenda 21 » et « Trame verte et Bleue »

Berry Loire Puisaye

La communauté de communes est pour ses communes comme la commission européenne pour ses pays membres.

Un certain nombre de compétences sont déléguées à la communauté par les états (les communes) et les décisions sont prises en commun. Cependant à la différence de l'Europe, la commune ne peut pas quitter la communauté de communes, le « Brexit » est impossible ! L'intérêt par conséquent pour les communes est de travailler en commun et pour le développement de tous, quel que soit l'importance des communes.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye a été créée le 1er janvier 2017. Elle est issue de la fusion de deux communautés de communes, celles des anciens cantons de Briare et de Chatillon-sur-Loire. Elle s'est également substituée au Syndicat d'aménagement rural du Berry et de la Puisaye du Loiret » (SARBPL) dans toutes ses compétences : opération programmée d'amélioration de l'habitat et gestion du relais d'assistants maternels.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye regroupe 20 communes et 18960 habitants sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave. Ses locaux sont situés à Briare et elle emploie 42 personnes (à fin 2019).



Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?

La communauté de communes est un EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre, créé par la loi du 6 février 1992, qui associe des communes en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle exerce, aux lieux et places des communes membres, des compétences obligatoires et des compétences optionnelles, ainsi que des compétences supplémentaires que les communes lui transfèrent.

Dans notre cas, les principales compétences suivantes sont désormais exclusivement exercées par la communauté de communes : le tourisme (c'est pour cela qu'il n'y a plus d'office de tourisme à Beaulieu-sur-Loire), toute la voirie hors bourg et routes départementales, l'assainissement individuel et collectif, le développement économique (à Beaulieu-sur-Loire la zone industrielle des Ouches), les transports (sauf ceux de responsabilité du département et de la région), la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques inondation, l'instruction des dossiers d'urbanisme, la gestion des ordures ménagères....

Elle gère également par exemple la piscine, la résidence autonomie et le futur multi-accueil des enfants qui sont situés à Briare. D'autres délégations sont probables à l'avenir comme par exemple le service de l'eau.



Quels sont les mécanismes de fonctionnement des EPCI (Établissement public de Coopération Intercommunale)?

L'organe délibérant de l'EPCI, le conseil communautaire, fonctionne pour l'essentiel comme le conseil municipal : il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de l'EPCI en application du principe de spécialité.

Il vote notamment le budget ou les délégations de gestion d'un service public. Il se réunit environ une fois par mois, sur convocation du président. Ses délibérations sont publiques, sauf demande de huis clos.

L'organe délibérant est composé de conseillers communautaires qui ont été élus en même temps que les conseillers municipaux au suffrage universel direct.

Le président, organe exécutif, prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant, il est l'ordonnateur des dépenses. Il est le chef des services de l'EPCI et le représente en justice.

Il est élu, à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, par l'organe délibérant et selon les règles applicables à l'élection du maire.

Il est assisté de 7 vice-présidents (pour la communauté de communes Berry Loire Puisaye) auxquels il donne délégation pour l'exercice d'une partie de ses fonctions.

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et au deuxième tour du 28 juin 2020, les délégués communautaires ont été renouvelés.

Le nombre de sièges par commune est défini par l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2019, à savoir :

- Briare : 11 conseillers communautaires
- Châtillon-sur-Loire : 6 conseillers communautaires
- Bonny-sur-Loire : 4 conseillers communautaires
- Beaulieu-sur-Loire : 3 conseillers communautaires
- Ouzouër-sur-Trézée : 2 conseillers communautaires
- Autry-le-Châtel : 1 conseiller communautaire
- La Bussière : 1 conseiller communautaire
- Ousson-sur-Loire : 1 conseiller communautaire
- Saint-Firmin-sur-Loire : 1 conseiller communautaire
- Cernoy-en-Berry : 1 conseiller communautaire
- Pierrefitte-ès-Bois : 1 conseiller communautaire
- Thou : 1 conseiller communautaire
- Adon : 1 conseiller communautaire
- Dammarie-en-Puisaye : 1 conseiller communautaire
- Faverelles : 1 conseiller communautaire
- Batilly-en-Puisaye : 1 conseiller communautaire
- Breteau : 1 conseiller communautaire
- Escrignelles : 1 conseiller communautaire
- Champoulet : 1 conseiller communautaire,
- Feins-en-Gâtinais : 1 conseiller communautaire.

Soit un total de 41 conseillers communautaires

Le jeudi 16 juillet 2020, le nouveau Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye a été mis en place pour une durée de 6 ans et a élu son Président, M. Emmanuel Rat, maire de Châtillon sur Loire et 7 vices présidents.

Les commissions suivantes ont été mises en place et sont chargées de proposer les actions à mettre en œuvre et les décisions à soumettre au conseil communautaire qui est le seul à pouvoir prendre les décisions :

- ▶ Résidence autonomie, aire d'accueil des gens du voyage, tissu industriel, artisanal et commercial : rapporteur Pierre François Bouguet (Briare), 1^{er} vice-président,
- ▶ Assainissement, eau, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), voirie : rapporteur Michel Lechauve (Bonny sur Loire), 2^{ème} vice-président,
- ▶ Aménagement, mobilité, environnement, urbanisme : rapporteur Hervé Jacquier (Beaulieu sur Loire) 3^{ème} vice-président,
- ▶ Finances, développement économique, associatif : rapporteur Hubert Poulain (Batilly en Puisaye) 4^{ème} vice-président,
- ▶ Tourisme, communication : rapporteur Valérie Vicherat (Briare) 5^{ème} vice-présidente
- ▶ Culture, éducation, petite enfance : rapporteur Nathalie Dony (Dammarie en Puisaye) 6^{ème} vice-présidente
- ▶ Travaux, bâtiments, accessibilité : rapporteur Gérard Galfano (Chatillon sur Loire) 7^{ème} vice-président

Pour en savoir davantage et suivre l'actualité et les comptes rendus des conseils communautaires,

Vous pouvez consulter le site

<http://www.cc-berryloirepuisaye.fr>



Cette année l'école accueille 132 élèves de la PS au CM2.

A l'école maternelle :

- ▶ Une classe de PS-MS (23 élèves) avec Mmes Guillot et Ondet
- ▶ Une classe de GS (20 élèves) avec Mmes Goulay et Trochet

A l'école élémentaire :

- ▶ Une classe de CP (16 élèves) avec Mme Daviet
- ▶ Une classe de CE1 (15 élèves) avec Mme Chassard
- ▶ Une classe de CE2 (21 élèves) avec Mme Cormier
- ▶ Une classe de CE2-CM1 (19 élèves) avec Mmes Dumoulin et Guyomarch.
- ▶ Une classe de CM2 (18 élèves) avec Mmes Guérin et Guyomarch.



Pour cette année 2020-2021, toute l'école travaille autour de l'environnement et du développement durable.

1^{er} projet :

Décorer un transformateur électrique proche de l'école sur l'environnement : les enfants de GS et CE2 ont préparé les maquettes avec Gabriela mais le projet ne pourra se concrétiser qu'au printemps.

2nd projet :

La mise en place des composteurs à l'école maternelle est aussi retardée, nous espérons les avoir au printemps.

3^{ème} projet :

Un travail autour des valeurs de la République a été réalisé en maternelle, au CE1 et au CE2 .

4^{ème} projet :

Sensibiliser les élèves au tri sélectif, avec la mise en place d'un carton pour récupérer les piles et batteries usagées.

5^{ème} projet :

la plantation d'un pommier à l'école maternelle pour sensibiliser les enfants à l'environnement a pu être concrétisée au mois de novembre 2020.

Nous avons encore beaucoup d'idées mais les conditions sanitaires sont encore compliquées pour mettre en oeuvre tous nos projets.



L'ALLIANCE DES BEAULIEU DE FRANCE ET DE TOUS PAYS

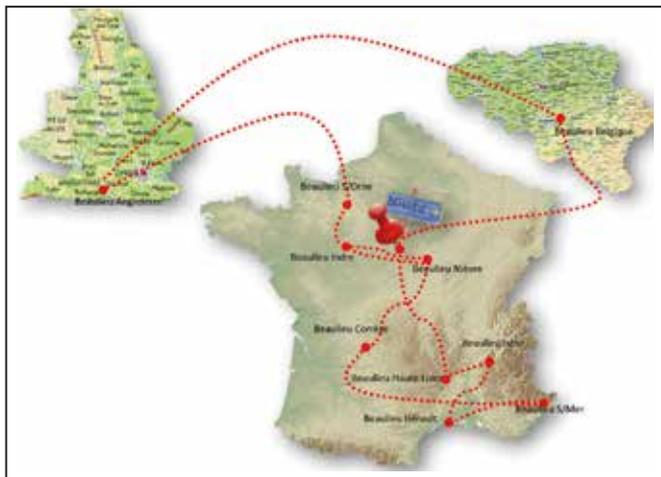
C'est aux Maires de sept communes dont Beaulieu-sur-Loire que revient l'initiative de créer une association entre villes, villages ayant le même patronyme. C'est en 1997 que l'assemblée constitutive de l'Alliance des Beaulieu de France a eu lieu à Paris et le docteur Michel CAUMARTIN, Maire de Beaulieu-sur-Loire (Loiret) a été élu Président de l'Association.

Ce n'est que le 1er juin 1999 que l'Association fut enregistrée à la Préfecture de Paris.

Ce sont les communes qui adhèrent à l'Alliance et qui règlent tous les ans une cotisation qui est calculée en fonction du nombre d'habitants. Aujourd'hui, l'Alliance compte 12 adhérents et avec le changement de nombreux Maires lors des élections municipales 2020, nous espérons récupérer de nouveaux adhérents puisqu'il y a 23 Beaulieu en France, un Beaulieu en Angleterre et un Beaulieu en Belgique.

La première Assemblée générale s'est tenue à Beaulieu sur Dordogne le 10 octobre 1999.

Le Dr CAUMARTIN démissionne de la présidence pour des raisons de santé et c'est M. Antoine BERTHELOT, Maire de Beaulieu sur Layon (Maine et Loire) qui présidera désormais aux destinées de l'Alliance.



Beaulieu
Beaulieu
BEAULIEU
!

Tous les ans, l'Assemblée générale de l'Alliance a lieu dans un Beaulieu différent. Chaque habitant d'un Beaulieu adhérent peut y participer moyennant une somme de 70 euros pour couvrir les frais de repas du samedi et du dimanche. A charge également de se loger pendant ces deux jours, mais en général, beaucoup de logements sont proposés gratuitement chez l'habitant.

Ces rassemblements sont l'occasion de découvrir ces « Beaux Lieux » et leurs environs. Des échanges et des relations d'amitiés se créent entre les habitants car les participants sont souvent les mêmes chaque année.

Lors de la 17ème Assemblée générale à Beaulieu (Hérault), M. Antoine BERTHELOT présente sa démission et c'est M. Emmanuel LE SECQ, Maire de Beaulieu (Orne) qui fut élu à l'unanimité et qui, depuis, préside l'Alliance.



En 2018, Beaulieu sur Loire a reçu la 20ème Assemblée générale les 8 et 9 septembre et ce fut une réussite totale avec un temps magnifique et un superbe feu d'artifice pour ce 20ème anniversaire.

En 2020, il n'y a pas eu d'Assemblée générale à cause de la crise sanitaire : elle est reportée en 2021 à Beaulieu sur Layon et en 2022, nous serons accueillis à Beaulieu lès Loches.

Le Vice-Président Jacky EGROT

Vous trouverez plus de renseignements
et des photos sur le site Internet

<https://beaulieu-de-france.com>



ARTS & LOISIRS BELLOCÉENS (ALB)

L'association, créée en 1987, est ouverte à tout le monde, jeunes, moins jeunes et plus âgés. Les ateliers ont lieu les mardis, mercredis, jeudis, vendredis.

Le local où sont réunis les différents ateliers se situe :

30 rue Jean Moulin
Beaulieu sur Loire
Lotissement du Cormier.

Le mardi : Loisirs Créatifs : de quoi s'occuper les mains quand on aime, ou s'occuper l'esprit, quand on ne cherche pas à se compliquer la vie... Il suffit de suivre les autres. Si vous aimez les activités manuelles, vous pouvez partager votre savoir. Exposition des activités loisirs créatifs lors du salon d'art de Noël.



Le mercredi : Peinture : vous savez peindre et voulez-vous perfectionner, vous ne savez pas peindre ou dessiner, vous pouvez apprendre. Quel que soit votre niveau, l'état d'esprit et l'entraide entre les participants et la présence du maître Daniel GIRARD qui n'impose aucune technique est là pour vous laisser vous épanouir et prendre du plaisir. Exposition des participants en juillet et lors du salon d'art de Noël.

Les ateliers ont lieu de 14 h à 17 h.

Pour les adhérents, vous avez possibilité de participer à chaque atelier sans déboursier plus que votre adhésion qui s'élève pour l'année en cours à 15€ par personne, 25€ par couple, et 28€ pour les familles, c'est à dire le père, la mère et les enfants scolarisés.

N'hésitez pas de venir nous rencontrer, vous pourrez voir que nous formons une grande famille.

Président : Julien REMY – Contact 02 38 35 84 87 ou 06 78 13 71 90



Le jeudi : Photos : vous aurez les conseils avisés de Patrick ou de Michel pour prendre des photos et corriger les imperfections avec un programme adapté et pour ceux qui le désirent avoir le plaisir d'exposer. Exposition des participants en juillet et lors du Salon d'art de Noël.

Le vendredi : Scrabble : surtout pour le plaisir de se retrouver, de dialoguer pour ceux qui le désirent, faire connaissance d'autres personnes, pas besoin d'être un champion, simplement faire travailler ses neurones avec un esprit de convivialité.





BONNY BEAULIEU FOOTBALL CLUB BBFC

Depuis plusieurs années nous évoquions un rapprochement avec le club de Bonny.

En effet compte tenu de l'évolution des pratiques du football, il était indispensable de fédérer nos structures.

Géographiquement très proches le Cercle Laïque Bonny et l'AS Beaulieu partageaient déjà une histoire et un avenir communs.

Au cours de ces années de très nombreuses réunions ont eu lieu pour aboutir au 1^{er} juillet 2019 à la création du BONNY BEAULIEU FOOTBALL CLUB BBFC.

Après de longues fiançailles et maintenant près de 2 ans de vie commune, les joueurs, l'école de football, les dirigeants, les instances sportives, tous s'accordent à constater le succès de cette fusion.

Les objectifs et projets annoncés lors de la création de la nouvelle entité se déroulent comme prévus.

Aujourd'hui le club c'est 130 licenciés dont 20 dirigeants bénévoles, 2 équipes séniors, une école de football en lien avec Châtillon sur Loire, des équipes jeunes et des matches chaque fin de semaine à Bonny et/ou à Beaulieu avec un public toujours plus nombreux.

L'école de football BBC Bonny Beaulieu-Châtillon, assure, grâce aux éducateurs, des entraînements réguliers, des matches et des plateaux pour les enfants âgés de 6 ans à 17 ans. Ces animations sont réalisées sur les 3 terrains des communes de l'entente BBC. L'école de Football est une priorité pour le BBFC mais il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour encadrer nos enfants. L'animation demande de la disponibilité et de la compétence.

Le BBFC manque cruellement chaque semaine de bénévoles pour son école de Football afin d'encadrer dans les meilleures conditions nos enfants, Vos enfants.

Malgré ce constat, que tous les dirigeants et les accompagnateurs du BBFC qui ne comptent pas leur temps, leur énergie et font de leur mieux soient remerciés ici pour leur implication.

La saison 2019/2020 qui aurait dû se terminer en juin 2020 a été écourtée dès le mois de mars à cause de la COVID19.

Néanmoins l'équipe 1^{ère} a terminé 5^{ème} du championnat départemental 2 en occupant la première place du classement du fair-play sur 24 équipes engagées dans le Loiret. L'équipe B a été reléguée.

Le très bon comportement de nos joueurs sur le terrain est à souligner dans une période où les médias se font malheureusement trop souvent l'écho d'incidents qui se déroulent sur les stades.

Quant aux manifestations initialement prévues en 2020, la crise sanitaire a entraîné l'annulation de la quasi totalité des organisations prévues avec une incidence sur la trésorerie de l'ordre de 15 000 €.

Les festivités liées aux 100 ans du Foot à Bonny en 2020 devaient se terminer par l'organisation de l'Assemblée Générale du District du Loiret de Football.

Pour suivre la vie du club : résultats, calendriers, actualités...
Facebook : Bonny Beaulieu Football Club
Footeo : [bbfc.footeo.com](https://www.bbfc.footeo.com)

Pour tous renseignements

Président Guy Renard 06 73 09 99 34

Secrétaire Jean Claude Jojon 06 83 00 15 36



Les bons résultats des équipes seniors ne sont pas étrangers à cet engouement.

Championnat : l'équipe première est actuellement classée 9^{ème} de la 2^{ème} division départementale avec un match reporté alors que l'équipe B pointe à la 5^{ème} place de la 4^{ème} division départementale.

Coupe de France 2020/2021 : l'équipe du BBFC s'est imposée successivement face à GIEN et HENRICHEMONT (régionale 3) avant de s'incliner contre MEHUN sur YEVRE (1^{ère} division du Cher).

Coupe Paul Sauvageau : l'équipe du BBFC est toujours en lice après avoir éliminé CHILLEURS aux Bois.

Coupe du Loiret : l'équipe du BBFC est également toujours en compétition après avoir éliminé le club de SEMOY (Départemental 2).

Coupe Jean Rollet : l'équipe B du BBFC enregistre un résultat encourageant dans la formule championnat de cette coupe avec une victoire contre l'US20 (Ousson/ Ouzouer) et une défaite contre INGRE 3.



Celle-ci a toutefois pu se dérouler le 25 septembre dernier à la salle des fêtes de Bonny dans des conditions particulières très strictes et en effectif restreint conformément au protocole sanitaire.

Les dirigeants du BBFC, avec le concours de la Municipalité, ont permis la très bonne organisation de cette assemblée saluée par les instances départementales et régionales du football.

Toutes les organisations sont néanmoins reconduites et programmées pour l'année 2021 avec, notamment, le Centenaire du Football à BONNY en partenariat avec le Mille Clubs qui fêtera ses 50 ans le samedi 26 juin 2021.

Pour la pratique du football, les dirigeants du club en lien avec les services des 2 Mairies mettent en œuvre, pour tous les joueurs, l'ensemble des procédures préconisées dans le cadre des mesures sanitaires et nous espérons tous un retour à une activité normale le plus rapidement possible dès janvier.

Dans ce contexte particulier le BBFC vous souhaite une très bonne année 2021.

CLUB INFORMATIQUE ORDI BEAULIEU



Le club informatique ORDI BEAULIEU a été créé en 1993. Il permet à ses adhérents de s'initier ou de se perfectionner à l'informatique.

La salle et le matériel :

Le club utilise la salle informatique de l'école primaire. Le matériel étant mis à la disposition des élèves de l'école pendant les heures scolaires

tandis que le club en dispose en dehors des heures scolaires. La salle compte 13 postes informatiques performants sous Windows 10 et un serveur informatique.

Le club essaie également d'informer et d'initier ses adhérents aux nouvelles technologies : ainsi en 2019, nous avons abordé la domotique et la robotique et pour 2021 nous verrons l'impression 3D.

Les inscriptions et les adhésions :

Le club fonctionne d'octobre à juin (année scolaire) et une cotisation annuelle de 50,00€ est demandée aux adhérents, ce qui correspond à environ 2,00€ le cours.

Un tarif dégressif est proposé lorsque plusieurs membres d'une même famille s'inscrivent.

Les inscriptions se font au début de l'année scolaire (fin septembre lors de l'Assemblée générale de l'Association).

Les inscriptions en cours d'année sont possibles suivant la disponibilité des places.

Les cours :

Les adhérents sont divisés en deux groupes : les débutants et les non-débutants.

Les débutants apprennent les bases de l'informatique :

- Le PC et son environnement Windows
- Les logiciels de bureautique
- La navigation Internet et la messagerie électronique
- La photo numérique
- La sauvegarde de documents (CD, DVD, clé USB, Disque dur, ...)
- Le montage vidéo

Les non-débutants se perfectionnent dans certains domaines particuliers suivant la demande :

Voici quelques exemples :

- La retouche photo numérique
 - La réalisation de dessins 3D
 - La création d'un site Internet ou d'un blog
 - La maintenance du Système Windows
 - La sauvegarde du Système et des fichiers
- Etc...

Pour tous renseignements, s'adresser au Président du club :
Jacky Egrot (06 80 82 31 58).

Vous pouvez également consulter notre Blog à l'adresse suivante :

<https://www.ordibeau.net>

DON DU SANG ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE BONNY- BEAULIEU S/LOIRE



Année 2021

COLLECTES de sang

Bonny sur Loire :

18 mai 2021

10 août 2021

9 novembre 2021

de 15 h 30 à 19 h

Beaulieu-sur-Loire

18 février 2021

De 15 h 30 à 19 h

Présidente :

Claire Renault 02 38 35 89 14

LE COMITÉ DES FÊTES

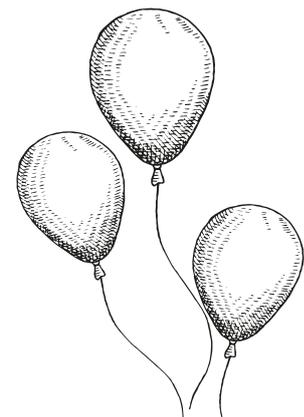
Le Comité des Fêtes de Beaulieu-sur-Loire a pour mission d'animer notre joli village en y organisant tout au long de l'année, des manifestations festives.

Le mois de Février invite les danseurs à se rassembler autour d'une choucroute, au rythme de l'orchestre réputé "Thibault Colas".



Début Juillet, le centre du bourg vit une belle journée vide-greniers/brocante.

Puis vient la soirée champêtre et populaire du 13 Juillet : repas/barbecue sur la place, retraite aux flambeaux conduite par l'Harmonie/Fanfare, feu d'artifice au parc Marret offert par la Municipalité.



L'automne voit les joueurs de cartes assidus se rassembler à la salle polyvalente pour un après-midi belote.

La fin d'année et la période des fêtes sont marqués par la cavalcade de Noël : promenade dans le bourg avec le Père Noël et sa calèche, animation par la dynamique Harmonie/Fanfare, accueil à la salle des Fêtes autour d'un chocolat, d'un vin chaud, distribution de friandises aux grands et aux petits, marché produits locaux rue de la Gaîté.

Malheureusement, cette année 2020 ne nous a pas permis de nous réunir. Seule la choucroute dansante a pu avoir lieu. Nous avons cependant préparé quelques décorations "artisanales" pour agrémenter notre centre bourg au moment des fêtes.

L'équipe du Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles, commerçants, associations partenaires.

Si vous avez un peu de temps, si vous aimez la vie associative et le lien social, bref, si vous aimez "faire la fête", venez nous rejoindre au Comité des Fêtes ; nous avons besoin et accueillons avec plaisir les bénévoles...Merci

DE LA LOIRE AUX 2 BALÉ

Depuis sa création en 2000, l'association « De la Loire aux Deux Balé » envoie régulièrement des containers d'équipements divers et variés au BURKINA FASO (autour de BOROMO, Province des Balé) : matériel informatique, matériel médical, médicaments, matériel scolaire, livres, matériel agricole, vélos,... Ceux-ci sont récupérés là-bas par une association locale qui les redistribue à bon escient.

L'association a également financé la construction de logements pour l'école de Pana, de dispensaires, de panneaux solaires pour la maternité de Konkoliko et pour le centre d'alphabétisation de Pana...

Son dernier projet est l'achat d'une moto ambulance pour Konkoliko.

Pour tous renseignements, contactez :
Le Président : Jean François DEBERNE 06 47 57 72 73
ou la Trésorière : Michèle SERE 02 38 35 80 72



ENSEMBLE ET SOLIDAIRES U.N.R.P.A (UNION NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES)

Après une année 2020 sans nos activités cause « Corona », nous avons distribué un petit colis de Noël à nos adhérents pour compenser cette mauvaise année en souhaitant les fidéliser pour 2021.

Ensemble et solidaires - UNRPA espère reprendre ses activités le 12 Janvier 2021 avec la cotisation qui s'élève à 14€ (au lieu de 18€) ainsi que le partage de la Galette.

Une dizaine d'adhérents n'ont pas repris de timbre cette année, mais nous comptons sur de nouveaux adhérents qui auront envie les mardis après-midi de jouer à la belote, rami, rummikub ou autres, et apprécier le petit goûter.

Je rappelle le fonctionnement de l'association : jeux les mardis de 13h30 à 18h00 à la Salle des Fêtes ouverts à tous adhérents ou non adhérents ; participation de 1€. En devenant adhérent par l'achat du timbre, un mardi par mois ou plus, est organisé un goûter, repas, pâté aux truches, sortie...et prix préférentiel à la participation.

Notre association ayant bien souffert, nous avons hâte de retrouver ce lien social qui nous a tant manqué.

Soyez les bienvenus !
 Je souhaite à tous une bonne année 2021.

La Présidente
 Claudine PARET

Programme

Mardi 9 Février	CHOUROUTE chez Nicole
Mardi 2 Mars	.ASSEMBLÉE Générale
Jeudi 11 Mars	Fête Départementale à Amilly
Mars	Déjeuner-Dansant à BOULLERET
Mardi 16 Mars	GOÛTER
Mardi 20 Avril	GOÛTER
Mardi 25 Mai	BEURRÉE le midi
Mardi 8 Juin	BANQUET le midi
Mardi 14 Septembre	GOÛTER
Mardi 12 Octobre	PÂTÉ AUX TRUCHES le Midi
Mardi 9 Novembre	GOÛTER
Mardi 14 Décembre	REPAS DE NOËL
Une sortie-spectacle est toujours à prévoir dans le courant de l'année	
Dates des jeux de cartes à retenir (1 € de participation)	
Café - Thé - Goûter à la Salle des Fêtes de 13h 30 à 18h 00	
Janvier 19 - 26	Février 2 - 16 - 23
Mars 9 - 23 - 30	Avril 6 - 13 - 27
Mai 4 - 11 - 18	Juin 1 ^{er} - 15 - 22 - 29
Septembre 7 - 21 - 28	Octobre 5 - 19 - 26
Novembre 2 - 16 - 23	Décembre 7 - 21

"La conjoncture actuelle ne permet pas de reprendre nos activités. Les salles ouvertes au public sont toujours fermées. "

Pour connaître le planning des activités, contactez
Mme Ghislaine FAISEAU : Tél : 02.38.35.82.20
Mme Claudine PARET : Tél : 06.12.25.61.16



L'HARMONIE-FANFARE DE BEAULIEU-SUR-LOIRE

La Fanfare de Beaulieu sur Loire a été créée en 1912 par les musiciens de la Batterie-Fanfare des Pompiers.

Elle regroupe 4 entités : l'Harmonie, l'ensemble Dixie Bémol, l'ensemble de Percussions, pouvant fonctionner seuls ou en commun et l'Ecole de Musique. L'Harmonie, qui compte une quarantaine de musiciens, participe à la vie communale (8 mai, 14 juillet, 11 novembre) ainsi qu'à la vie associative lors des festivités locales (concerts, vide-greniers, cavalcades...)

L'ensemble Dixie Bémol regroupe une quinzaine de musiciens qui se produisent pour des concerts ou des animations de rues.

L'ensemble de Percussions compte une dizaine de musiciens.

L'Ecole de Musique (35 élèves) est ouverte à tous les enfants à partir de 6 ans, mais aussi aux adultes.

Sont enseignés :

- l'initiation musicale (dès 6 ans) et le solfège (à partir de 7 ans),
- la flûte,
- la clarinette,
- les cuivres (trompette, bugle, trombone, basse...)
- le saxophone,
- le clairon,
- les percussions.

Si vous aimez la musique ou si vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument, venez rejoindre l'Harmonie-Fanfare de Beaulieu sur Loire.

Pour tous renseignements, contactez le président, Jean François DEBERNE au 06 47 57 72 73 ou le Directeur Fabien DOUBRE au 06 14 22 55 61



LES ANCIENS COMBATTANTS



Les anciens combattants participent aux défilés des 8 mai, 14 Juillet, 11 Novembre, et 5 décembre.

Le 8 mai et le 11 novembre sont suivis d'un repas (si l'actualité le permet).

L'assemblée générale se fait dans le mois de janvier.

Les personnes ayant fait au moins 4 ans de conflits peuvent prétendre à avoir la carte de combattant (opex) qui ouvre quelques droits.

Pour tous renseignements, contacter : le Président Monsieur LABLAUDE au 02.38.38.01.29 ou la secrétaire Madame JARRET au 06.79.35.36.93

LES AMIS DE BEAULIEU



L'association fut fondée par plusieurs Bellocéens en 1977 selon les règles de la loi du 1er Juillet 1901 régissant les associations.

Ses statuts fixent ses possibilités d'actions au sein de la commune, à savoir :

- ▶ L'étude et la sauvegarde du patrimoine local ;
- ▶ La création d'expositions sur tous sujets liés à la culture ou à l'histoire locale ou régionale ;
- ▶ La réalisation ou l'accueil d'expositions, de conférences, sur la botanique, la faune locale ou régionale ;
- ▶ L'organisation de veillées, de promenades culturelles, historiques ou botaniques.



Ainsi, l'association s'efforce d'élaborer et d'organiser chaque année :

- ▶ Une veillée « Pâté aux truches » principalement pour ses adhérents ;
- ▶ Des sorties, en car ou en voiture particulière, proposant à ses adhérents et plus largement aux Bellocéens, de découvrir le patrimoine culturel ou historique de notre région ;
- ▶ Une ou deux expositions sur des thèmes locaux, éventuellement régionaux (ex. Les écoles à Beaulieu, les fêtes et foires locales, Après la guerre de 14/18) ;
- ▶ Une sortie en voiture particulière afin de découvrir les parcs et jardins de la région ;
- ▶ L'édition annuelle d'un bulletin retraçant les activités et recherches de l'année ;
- ▶ Selon les opportunités et les possibilités : des conférences, la participation à certains événements ou manifestations d'ampleur régionale ou nationale (Journées du Patrimoine) ou à des recherches diverses (fouilles archéologiques de Gannes).

Aujourd'hui, nos forces vives vieillissent et se fatiguent ; nous avons grand besoin de personnes plus jeunes, attachées à notre commune, qui souhaiteraient poursuivre nos recherches et nos actions, être force de propositions pour de nouveaux projets, afin que l'histoire locale ne devienne pas transparente aux yeux de nos concitoyens, réduite à quelques mots, quelques phrases dans un compte-rendu, vite oublié.

Pour les raisons sanitaires que chacun connaît nous avons dû suspendre nos activités ; nous allons nous efforcer de les reprendre en douceur.

Des réunions amicales de travail sont organisées, chaque lundi, à partir de 14 H 30, à notre local - Place d'Armes—au 1er étage (au-dessus de l'Office de Tourisme) ; vous serez les bienvenus et vous pourrez nous faire part de votre intérêt, de votre envie de participer à nos actions, ou proposer des projets ou des thèmes que nous pourrions réaliser.

Adhésions : Par personne : 12 € Pour les couples : 22 €.

La Présidente,
N. BERNEAU

Renseignements possibles :

**Les Amis de Beaulieu—Mairie 45630 BEAULIEU S/ LOIRE - Courriel : lesamisdebeaulieu@laposte.net
Mme Nadine BERNEAU - Présidente - Tél 02.38.35.80.38 - Courriel : nadine.berneau@orange.fr
Mme Maud GIRAULT - Vice-présidente - Tél. 02.38.35.85.96 - Courriel : maud.girault45@gmail.com**

LES CRAYONS DE COULEURS

L'association Familles Rurales de Beaulieu-sur-Loire dépend de la fédération départementale du Loiret.

Son activité principale est la gestion de l'accueil de loisirs et périscolaire Les Crayons de Couleurs, en essayant de répondre au mieux aux besoins des familles.

L'équipe d'animation, une directrice et une animatrice, font vivre cet accueil par une présence active et dynamique.

Désireuse de contribuer à la vie locale, l'association organise divers événements comme le carnaval, le vide poussette, un loto ...

Gérée par un conseil d'administration bénévole, elle fonctionne aussi grâce à la participation de membres actifs qui aident à l'organisation et au bon déroulement des manifestations.



L'association souhaiterait mettre en place de nouveaux événements, et elle a besoin de vous. Tout adhérent peut devenir membre actif, à tout moment de l'année, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

ACCUEIL PERISCOLAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS

Fonctionnement de l'accueil :

Pour bénéficier des services de l'accueil de loisirs, il faut s'acquitter d'une adhésion annuelle, (27.00€ par année civile, une adhésion par famille) et remplir une fiche sanitaire et de liaison.

Il est impératif d'informer l'équipe d'animation de la présence de votre enfant, et dans les délais impartis, tant pour l'accueil de loisirs que pour l'accueil périscolaire.

Pour ce faire, un planning mensuel est mis à votre disposition à l'accueil de la structure; il est à remplir chaque mois pour la présence du mois suivant ; ou le cas échéant le mois en cours.

Dans un souci d'organisation pour l'accueil de loisirs et pour le restaurant scolaire, l'inscription pour les mercredis doit se faire au moins une semaine à l'avance.

L'inscription pour les vacances, petites et grandes, se fait uniquement lors des permanences prévues à cet effet.

Les activités :

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation organise des activités manuelles, ludiques et sportives, qui s'articulent autour d'un thème ou en fonction du calendrier : fête des mères, pères, Noël ...

Lors du séjour d'été des sorties piscines, camping, parcs, étang ... sont organisées.

Les Crayons de Couleurs

Pour tous renseignements complémentaires, contactez l'association :

15 route de Châtillon - 45630 Beaulieu sur Loire - 06.70.02.16.12 ou 02.38.05.03.84
lescrayonsdecouleurs@gmail.com

Facebook : Les Crayons de Couleurs





LES PÊCHEURS BELLOCÉENS

LES PÊCHEURS BELLOCCENS c'est L'A.A.P.P.M.A (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) de Beaulieu-sur-Loire.

Notre rôle est défini par le Code de l'environnement et notre association est agréée par le Préfet, elle a pour objet :
° de détenir et de gérer des droits de pêche sur les domaines publics et privés de l'Etat et des collectivités locales ou de riverains,

° de participer activement à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques, en particulier par la lutte contre le braconnage, la destruction des zones essentielles à la vie du poisson et la pollution des eaux,

° d'organiser la surveillance, la gestion et l'exploitation équilibrées de ses droits de pêche dans le cadre des orientations départementales de gestion piscicole des milieux aquatiques,

° d'effectuer des interventions de mise en valeur piscicole,

° de favoriser les actions d'information et de promouvoir l'éducation dans les domaines de la protection des milieux aquatiques, de la pêche et de la gestion des ressources piscicoles.

LES PÊCHEURS BELLOCCENS C'EST AUSSI :

1 Ecole de pêche (Fonctionnement hebdomadaire unique dans le Loiret)

Des Classes de découverte (classes Vertes)

Des projets d'aménagement sur 2 étangs et une rivière

Des parcours aménagés

15 Membres formant le bureau et plus de 260 adhérents

3 Gardes-pêche assermentés

Des manifestations ayant pour but la promotion de la pêche de loisirs

Un local pour l'accueil et la vente de cartes de pêche



LES PROJETS 2021

Accompagnement du retour à la continuité écologique de l'Avenelle

Aménagement de l'Etang des grèves

Création de postes supplémentaires,
Installation de poubelles,
Sécurisation des accès à l'étang,
mise en place de panneaux,
Gestion piscicole, etc...

Prolongement du parcours de pêche avec la signature des propriétaires riverains sur l'Avenelle

Restructuration de l'école de pêche
Formation des accompagnants,
Sécurisation du lieu

Protection et maintien de la réserve

Panneautage des lots

Chaque année, les membres de l'association participent à l'entretien des berges de l'étang du Riot et des lots dont elle a la gestion.

Elle assure aussi le renouvellement de la population piscicole sur ses différents domaines. Brochets, sandres, carpes, Black-Bass, gardons ... sont régulièrement déversés.

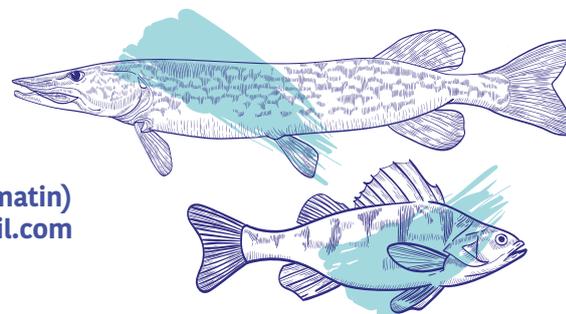
Ces activités ont un coût, pour les mener à bien, l'association compte sur la redistribution des cotisations des cartes de pêche par la Fédération du Loiret. Chaque année, l'AAPPMA de Beaulieu-sur-Loire vend environ 260 cartes.



NOS PRINCIPAUX RENDEZ VOUS :

- ➔ Lâcher de truites dans l'étang du Riot les 1^{ers} samedis d'avril et mai
- ➔ Fête de la pêche au bord de l'Avenelle le dernier dimanche de mai.
- ➔ Portes ouvertes le 1^{er} dimanche de juillet
- ➔ Concours de pêche le 1^{er} dimanche de septembre
- ➔ Journée ludique avec les aînés de l'Ehpad de Lavau le 2^{ème} mercredi de septembre

En prenant votre carte à Beaulieu-sur-Loire vous aidez votre association à mener à bien ses projets.



Nous contacter :

Adresse : 2 Rue de Santranges 45630 Beaulieu sur Loire (le samedi matin)

Téléphone : 06 18 41 19 25

Mail : lespecheursbellocceens@gmail.com

Site internet : <https://lespecheursbellocceen.wixsite.com/aappma>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/lespecheursbellocceens>

LIRE À BEAULIEU

Créée en 1985,
l'Association gère la Bibliothèque Municipale située
dans la cour de la salle des Fêtes.
Les permanences sont tenues par des bénévoles ;
vous pouvez rejoindre leurs rangs.

De nombreux ouvrages variés peuvent être empruntés
(Romans, Biographies, Littérature, Histoire, Policiers,
Documentaires, livres pour enfants...)



Le fonds de livre est constitué par des achats ou par des
dons qui sont toujours bienvenus.

Ouverture le mercredi et le samedi de 10h30 à 12h,
avec respect des mesures sanitaires (gestes barrières,
masque, gel, sens de circulation...)

La cotisation annuelle est de 10 € et gratuite pour les
enfants de moins de 15 ans.

Bienvenue à tous les amateurs de livres !

YOGA ÉVEIL SÉRÉNITÉ

LE YOGA POUR TOUS À TOUT ÂGE

Cours Collectifs :
Les mardis de 19h00 à 20h30
et les jeudis de 10h00 à 11h30,
salle des fêtes, Rue de la Poste à Beaulieu.

Premier cours gratuit sans engagement.
Prévoir un tapis de Yoga

Cours particuliers
A domicile, En entreprise.
Stages à thèmes à GIEN, chaque mois.

Pour tout renseignement :
stephaneyogathera@orange.fr
Textos au : 06 77 42 69 02



LA GYMNASTIQUE



Il s'agit d'une gymnastique douce mais efficace, assouplissements, cardio, renforcement musculaire, détente, elle est animée par Cécile.

Les séances se déroulent chaque mercredi matin de 9h à 10h à la salle polyvalente de Beaulieu.

L'inscription peut être annuelle ou par carte de 10 séances, et vous pouvez venir faire un essai sans engagement, il vous suffit de vous présenter à la salle polyvalente avant le début du cours.

Une vingtaine de participants profite de ces cours et du bien-être qu'ils procurent.

LA CHORALE



Créée en 1986, sa mission essentielle est d'animer les messes ordinaires, mais aussi les fêtes religieuses et cérémonies de mariages ou d'obsèques.

Un programme spécifique est destiné aux maisons de retraite pour le plus grand plaisir des résidents

La chorale a compté une vingtaine de participants, mais les rangs se sont un peu clairsemés.

La répétition hebdomadaire est l'occasion d'entretenir les voix, mais aussi un moment d'ambiance sympathique et le plaisir d'être ensemble.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à rejoindre la chorale.

Geneviève Marchand 06 86 27 57 40

Et aux alentours

LES RANDONNEURS LIGÉRIENS

Vous aimez la nature, marcher, découvrir de nouveaux chemins, des lieux cachés, faire des rencontres ?

Un club existe, basé à Chatillon sur Loire, mais de nombreuses randonnées partent de Beaulieu-sur-Loire. Il est affilié à la Fédération Française de Randonnée. Il propose randonnées, petites marches, marche nordique, séjours raquettes et découverte des régions.

Renseignements secrétariat : 02 48 72 67 79 ou 06 81 45 36 27



AQUAGYM

A la piscine de Belleville, des séances de ¾ d'heure le vendredi midi, dans une eau tiède vous permettent d'entretenir votre forme et assouplir les articulations.

Renseignements sur place.

D'autres activités sont proposées à Chatillon ou Bonny, consultez leur site internet.

SAPEURS-POMPIERS DE BEAULIEU-SUR-LOIRE

Rejoignez les rangs des Sapeurs-Pompiers de votre commune !

Notre caserne, vos secours de proximité, ont toujours besoin de votre aide et votre implication pour venir renforcer notre effectif et ainsi contribuer à faire perdurer des secours rapides et de qualité.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Beaulieu sur Loire vient soutenir les pompiers actifs et retraités ainsi que leurs familles.

Elle participe également à la vie associative de la commune en organisant diverses manifestations : vide-greniers, belote, Sainte-Barbe ...

Venez nous rejoindre !

Nous vous accueillerons avec plaisir et bienveillance.



Pour plus d'informations, veuillez contacter le Lieutenant DHOMMÉE, Chef de Centre d'Incendie et de Secours de Beaulieu sur Loire au 06.81.60.68.19

CENTRE DE SECOURS DE BEAULIEU SUR LOIRE

COURAGE ET DÉVOUEMENT, OSEZ L'ACTION

DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Rejoignez la dizaine de sapeurs-pompiers de votre commune engagés au quotidien pour porter assistance et protection aux biens et personnes qui nous entourent. Pour les femmes et les hommes attirés par l'adrénaline propre à cet engagement, venez à notre rencontre pour partager cette expérience humaine unique.

Lieutenant Sylvain Dhommée, Chef du centre d'incendie et de secours de Beaulieu sur Loire, 06 81 60 68 19

les Naissances

EVEN Ayden, Goane	Né le 26 janvier 2020 à Gien
LELU Timaé	Né le 15 février 2020 à Gien
TAJIRI Tao, Calvin	Né le 20 février 2020 à Gien
GUILLOT Lison, Chantal, Micheline	Née le 3 mars 2020 à Orléans
GUILLOT Thimothé, Léonce, Marcel	Né le 3 mars 2020 à Orléans
CHATELAIN Tyron, Stéphane, Jean-Marc	Né le 1er avril 2020 à Amilly
KOYUNCU Séline, Kim Sang, Ismihan	Née le 3 juillet 2020 à Gien
ZNIDI Yanis	Né le 13 août 2020 à Gien
BERTRAND Justin, Michel, Charly	Né le 25 août 2020 à Gien
DEGOLBERT Adele, Mia	Née le 31 août 2020 à Gien
OLLIVIER Maëlan, Yoann, Alain	Né le 16 septembre 2020 à Talence
BONNET Aria, Marine, Gaëlle	Née le 21 septembre 2020 à Gien
LEVEL VIRION Léanna, Sylvie, Catherine	Née le 7 octobre 2020 à Gien
DUBOIS Eloah, Anaïs	Née le 11 novembre 2020 à Gien
CHAUVET Giulia, Marisa, Anne	Née le 19 novembre 2020 à Gien
BOURGEOIS Paul, Vincent, Joseph	Né le 21 novembre 2020 à Gien



Félicitations

MARIAGES 2020

GENEST Diane, Céline, Françoise Et DUPRÉ Guillaume, Philibert, Alexis	3 juillet 2020
TROTTER Karine, Agathe Et MHUN Sébastien, Guy, Charles	1 août 2020
JEANNET Mélanie, Marie, Paulette Et LEGRAND Robin, Julien	22 août 2020
GROSS Astrid, Hélène Et GELAY Philippe	18 décembre 2020

PACS 2020

BLUTEAU Sophie, Marie, Paule Et BIZET Cyril, Michel, Franck	8 février 2020	GUILLEMOT Tiffanie, Estelle, Véronique Et LE RAY Vivien, Lucien, Roland, Vital	29 septembre 2020
JACQUEST Angélique, Sophie, Béatrice Et DANGLETERRE Ludovic	14 mars 2020	SYNOWIEC Karolina, Maria Et MARTIN Timothée, Philippe, Raymond	16 octobre 2020

Parrainage civil

JACQUET Thelma, June	13 juin 2020
----------------------	--------------

Homage à Mme Moreau



Le 13 Novembre dernier décédait dans sa 94e année, Mme Elisabeth MOREAU, Bellocéenne bien connue de notre commune. En effet, sa famille et ses ancêtres sont originaires de Beaulieu-sur-Loire

Son père, M. André MAROIS, y fut Maire de 1942 à 1944 et de 1947 à 1970. Elle eut pour ancêtre, côté maternel, M. Albert DESPOND, Maire de la commune et Conseiller général dans la seconde moitié du 19e siècle.

Le déclenchement de la guerre et l'exode de 1940 la contraignent à abandonner ses études, mais elle poursuit néanmoins ses leçons à la maison, cours dispensés par Mme PERRIN, ancienne institutrice. La guerre terminée, à l'occasion d'une fête familiale, elle fait la connaissance de M. Gabriel MOREAU qui, en 1945, travaillait au Centre d'accueil de Courcelles-le-Roy. Ils se marient à Beaulieu-sur-Loire en 1947 et deux enfants naîtront de leur union.

Les compétences professionnelles de Monsieur MOREAU entraînent la famille hors de la commune mais ils y reviennent vite ; en 1950, la famille s'installe aux Limousins, dans une ferme appartenant aux parents d'Elisabeth.

M. & Mme MOREAU exploitent et modernisent la ferme, l'équipent en matériel. Ils montent un cheptel de vaches charolaises ; ils installent également un élevage de mères lapines. Mme MOREAU s'investit pleinement dans cet élevage, contribue aux recherches menées dans ce domaine par l'I.N.R.A. Elle obtiendra la médaille du Mérite agricole pour ses travaux.

Au décès de ses parents et après d'importants travaux de rénovation, M. & Mme MOREAU quittent la ferme pour s'installer dans le bourg, dans la maison familiale. Fervente croyante, Mme MOREAU ouvre sa porte sans réserve ; famille, amis, prêtres ou évêques déjeunent volontiers à sa table.

Très attachée à la commune et à son histoire, elle fonde, en 1977, avec plusieurs Bellocéens, une association culturelle et historique « Les Amis de Beaulieu », afin de mieux connaître et faire connaître son histoire, son patrimoine.

En 1984, elle prend la présidence de l'Association, présidence qu'elle assurera pendant 32 ans. En 1986, avec le concours de M. Jean CAREL, - Bellocéen très érudit et fidèle « Ami de Beaulieu »- elle crée le Bulletin annuel qui retracera les recherches et les activités de l'association.

Avec une équipe soudée et motivée, elle va développer pour les Bellocéens, des activités culturelles diverses, mais toujours en relation avec le territoire et l'histoire de la commune. Ainsi les activités de l'association sont ponctuées d'expositions historiques, botaniques, de voyages et de visites afin de découvrir les richesses du territoire local et régional. Des réunions conviviales avec les adhérents (pâté aux truches, pique-niques) sont également organisées. Avec le concours de bénévoles de l'association, elle s'efforcera sauvegarder le château de Courcelles-le-Roy, en le faisant connaître dans le cadre des Journées Internationales du Patrimoine.

Elle se retire de la présidence de l'association en 2016, alors âgée de 90 ans. En 2017, les instances départementales du Tourisme lui remettent la médaille d'honneur du tourisme.

Elle a rejoint maintenant son époux décédé en Février 2009 ; elle est inhumée dans la chapelle familiale « DESPOND » du vieux cimetière de Beaulieu-sur-Loire.

Ils nous ont quittés

BOUDIAS Jean, Ernest

BERNARDINI Huguette, Jeanne née ZECCHINI

BERTRAND Guy, Hubert, Gilbert

CHAPEAU Christiane, Aline née SAMBAT

ZEKOUANE Saïd

CHEVALIER Sandrine, Marie

CHAPEAU Lucien, André

PERRUCHON Patrick, René, Etienne

BEDU Alain, Maurice

STEPHANE Antoine

CIVARD Marcel, Albert

BRÉCIER Michel, Pierre

GODINOU Marcel, Désiré

THOMAS Robert, Henri, Jean

TORTE Nicole, Raymonde, Yvonne née GITTON

EGROT Jean, Henri, Patient

RINALDI Marie, Jeanne

LASSIA Yvette, Lola Née FRICOT

BOURDIN Daniel, Raymond

MEUNIER Jeannine, Andrée, Raymonde née MARÉCHAL

MARÉCHAL Gaston, Lucien

PICHERY Yvette, Raymonde, Madeleine née CHOLLET

Le 16 janvier 2020 à Briare

Le 18 janvier 2020 à Gien

Le 11 février 2020 à Beaulieu-sur-Loire

Le 11 février 2020 à Gien

Le 19 mars 2020 à PARIS 13ème Arrond.

Le 16 avril 2020 à Beaulieu-sur-Loire

Le 16 avril 2020 à Beaulieu-sur-Loire

Le 22 avril 2020 à Tours

Le 10 mai 2020 à Orléans

Le 24 mai 2020 à Gien

Le 6 juin 2020 à Beaulieu-sur-Loire

Le 15 juin 2020 à Gien

Le 21 juin 2020 à Orléans

Le 27 juillet 2020 à GIEN

Le 5 août 2020 à Beaulieu-sur-Loire

Le 7 août 2020 à Beaulieu-sur-Loire

Le 3 septembre 2020 à Gien

Le 8 septembre 2020 à Gien

Le 7 octobre 2020 à Beaulieu-sur-Loire

Le 11 novembre 2020 à Beaulieu-sur-Loire

Le 13 décembre 2020 à Châtillon-sur-Loire

Le 15 décembre 2020 à Beaulieu-sur-Loire

LES PRÉROGATIVES DU POLICIER MUNICIPAL

Le policier municipal est une police de proximité qui a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques (article L511-1 du code de la sécurité intérieure).

Il agit sous l'autorité du Maire.

Les policiers municipaux possèdent des pouvoirs de police administrative mais aussi de police judiciaire.

Missions de police municipale :

→ Veiller au respect des arrêtés de police du Maire et constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés.

→ Verbaliser les contraventions au livre VI du code pénal : divagation d'animaux dangereux, bruits ou tapages injurieux ou nocturnes, abandon d'ordures et de déchets...

→ Verbaliser les propriétaires de chiens dangereux qui ne sont pas en règle (non déclaration de l'animal en mairie...)

Missions de police administrative :

La police administrative générale a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public. Elle a un but préventif.



Stéphane FOTI
Policier Municipal



Ses missions sont :

- D'assurer la sécurité des personnes et des biens.
- De maintenir l'ordre sur la voie publique.
- D'assurer la sûreté par la prévention d'actes malveillants.
- De veiller à la tranquillité publique. Cela concerne toutes les nuisances.
- Le maintien de la salubrité publique. Il s'agit de lutter contre les dépôts sauvages, les épidémies, de contrôler la salubrité des denrées exposées en vue à la vente, de surveiller les ruisseaux et les mares, d'organiser la collecte des ordures ménagères.
- La prévention et l'envoi des secours nécessaires lors d'accidents, tels que les incendies, les inondations, les maladies épidémiques ou contagieuses.

Dans le cadre de leurs activités de police administrative, les policiers municipaux sont sous la direction du Maire et le contrôle du Préfet.

Le Maire édicte des arrêtés municipaux dans tous ces domaines d'intervention, ces arrêtés sont applicables sur le territoire de la commune.

Missions de police judiciaire :

La police judiciaire a pour but de constater les infractions et d'en rechercher les auteurs. Elle a donc un but répressif.

Les policiers municipaux sont également Agent de Police Judiciaire Adjoint (APJA)

En tant que APJA le policier municipal a pour missions :

→ De constater, en se conformant aux ordres de sa hiérarchie, les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions.

→ De constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont ramassées tous les lundis après-midi.

Quelques règles importantes :

→ Sortir les déchets avant midi

Les sacs ou bacs doivent être largement visibles (même de nuit). Attention aux véhicules qui parfois, gênent le passage de la benne.

Il n'y a que 3 jours dans l'année où les déchets ne sont pas collectés : le 1er janvier, le 1er Mai et le 25 décembre. Des rattrapages sont prévus, pour ces 3 jours, les autres jours fériés le camion passe comme d'habitude.

La collecte sélective

EMBALLAGES



VERRES



PAPIERS



Les habitants du bourg bénéficient d'une collecte des sacs jaunes tous les jeudis après-midi des semaines impaires. Pensez à sortir vos sacs jaunes avant midi !

Les déchèteries

Les déchèteries les plus proches de Beaulieu-sur-Loire sont celles de Chatillon sur Loire et Bonny sur Loire. Ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermées le dimanche.

L'accès aux déchèteries est gratuit pour les particuliers. Il est limité aux véhicules et camionnettes de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

Pour les professionnels, l'accès aux déchèteries est payant, il convient de se rapprocher du SMICTOM du GIENNOIS (Tél : 02.38.05.06.75)

Les encombrants

La collecte des encombrants aura lieu le **vendredi 5 mars 2021**. N'oubliez pas de vous inscrire en mairie au préalable et de respecter les règles suivantes :

La benne n'est pas habilitée à pénétrer dans les cours de fermes ou autres lieux privés. Pour être collectés, les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage et à l'endroit habituel de dépôt des ordures ménagères. Il est interdit de ressortir des encombrants après le passage du camion.

Déchets qui par leurs dimensions, leurs poids (avoisnant 100 kg) ou leurs mesures ne peuvent être chargés dans une benne à ordures ménagères. Ces objets sont inertes et peuvent être soulevés sans effort particulier par 2 ripeurs.



Renseignements : SMICTOM du GIENNOIS – tel : 02.38.05.06.75 – contact@smictom-gien.com
Facebook: [smictom du giennois](https://www.facebook.com/smictom.du.giennois)

<https://smictom-gien.com>

CALENDRIERS DES COLLECTES



TRI SÉLECTIF



ORDURES MÉNAGÈRES

JEUDI APRÈS-MIDI SEMAINES IMPAIRES

LUNDI APRÈS-MIDI

Les sacs jaunes et les ordures ménagères sont à présenter avant midi le jour de collecte

RATTRAPAGES

Il n'y a que 3 jours fériés dans l'année où les déchets ne sont pas collectés. Il s'agit du 1er Janvier (jour de l'an), du 1er Mai (fête du travail) et du 25 décembre (Noël).

Les collectes sont alors décalées au lendemain du jour initial, pour toutes les communes.

Le SMICTOM communique toujours les dates de rattrapages dans la presse, sur son site internet, sa page Facebook, son application illiwap et auprès des mairies.

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL											
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di					
53					1	2	3	5	1	2	3	4	5	6	7	9	1	2	3	4	5	6	7	13					1	2	3	4
1	4	5	6	7	8	9	10	6	8	9	10	11	12	13	14	10	8	9	10	11	12	13	14	14	5	6	7	8	9	10	11	
2	11	12	13	14	15	16	17	7	15	16	17	18	19	20	21	11	15	16	17	18	19	20	21	15	12	13	14	15	16	17	18	
3	18	19	20	21	22	23	24	8	22	23	24	25	26	27	28	12	22	23	24	25	26	27	28	16	19	20	21	22	23	24	25	
4	25	26	27	28	29	30	31									13	29	30	31					17	26	27	28	29	30			

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT										
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di				
17					1	2	22	1	2	3	4	5	6	26					1	2	3	4	30						1		
18	3	4	5	6	7	8	9	23	7	8	9	10	11	12	13	27	5	6	7	8	9	10	11	31	2	3	4	5	6	7	8
19	10	11	12	13	14	15	16	24	14	15	16	17	18	19	20	28	12	13	14	15	16	17	18	32	9	10	11	12	13	14	15
20	17	18	19	20	21	22	23	25	21	22	23	24	25	26	27	29	19	20	21	22	23	24	25	33	16	17	18	19	20	21	22
21	24	25	26	27	28	29	30	26	28	29	30				30	26	27	28	29	30	31	34	23	24	25	26	27	28	29		
22	31																					35	30	31							

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE											
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di					
35			1	2	3	4	5	39				1	2	3	44	1	2	3	4	5	6	7	48					1	2	3	4	5
36	6	7	8	9	10	11	12	40	4	5	6	7	8	9	10	45	8	9	10	11	12	13	14	49	6	7	8	9	10	11	12	
37	13	14	15	16	17	18	19	41	11	12	13	14	15	16	17	46	15	16	17	18	19	20	21	50	13	14	15	16	17	18	19	
38	20	21	22	23	24	25	26	42	18	19	20	21	22	23	24	47	22	23	24	25	26	27	28	51	20	21	22	23	24	25	26	
39	27	28	29	30			43	25	26	27	28	29	30	31	48	29	30						52	27	28	29	30	31				

AIDE À LA PERSONNE

Vous sortez d'hospitalisation et avez besoin d'aide :
Appeler votre mutuelle qui vous octroie des heures pour vous aider.

Si vous perdez de l'autonomie et que vous avez plus de 60 ans :

Faites un dossier d'Aide Personnalisée à l'Autonomie auprès du Conseil Départemental (Tél : 02.38.05.23.91).

Une assistante sociale vous rendra visite.

Une commission statuera sur vos besoins et vos prises en charges.

En cas de besoin pour l'élaboration de votre dossier, contactez l'association AGE-CLIC.

Une aide matérielle peut vous être proposée : lit médicalisé, douche à l'italienne, réhausseur de WC, barre d'appui, protections, verticalisateur, lève-malade ...

Des portages de repas à domicile tous les jours ou tous les deux jours, peuvent être envisagés moyennant finances.

La téléassistance peut être mise en place. Un courrier vous sera adressé pour valider ou non les propositions et vous pourrez ainsi choisir vos services.

Il existe aussi des services de réinsertion dont le coût est minoré (ménage, jardinage, bricolage, courses ...)



Contactez l'ADMR – 5 rue des Cigognes – 45500 GIEN – Tél : 02 38 67 43 20

A

ADELPI

Rue des Ouches - 45630 Beaulieu-sur-Loire

Administration

ASSISTANTE SOCIALE - MAISON DU DÉPARTEMENT

Unité territoriale de solidarité – U.T.S.
10, rue Jean Mermoz - 45500 Gien
Tél : 02 38 05 23 23 - Fax : 02 38 05 23 24

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Berry Loire Puisaye

42, rue des Prés Gris - 45250 Briare
Tél : 02 38 37 03 84 - Fax : 02 38 31 26 11

SERVICE URBANISME

Tél : 02 38 35 80 48
elisabethya@beaulieu-sur-loire.fr

PRÉFECTURE

181 rue de Bourgogne - 45042 Orléans Cédex
Tél : 02 38 81 40 00 - Fax : 02 38 53 32 48
www.loiret.pref.gouv.fr

Aide à la personne

AGÉ CLIC

Centre local d'information et de coordination pour personnes
5, rue des Cigognes - 45500 Gien
Tél. 02 38 38 37 51
clicdugiennois@wanadoo.fr

LA MAISON DES SERVICES

12, Place Beaupin Lagier - 45420 Bonny-sur-Loire
Tél. 02 38 29 20 91

Associations caritatives

EMMAÛS

Route de Bonny - 58450 Neuvy-sur-Loire
Tél. 03 86 39 26 35

B

Bar - Hôtel - Restaurant

CHEZ TINTIN

Hôtel - Bar - Restaurant
HAUTIN Nicole
2 rue de la Justice - Maimbray
45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 81 13 ou 06 15 30 90 01
Ouverture : Lundi au dimanche de 10h à 23h

HÔTEL - RESTAURANT DE LA PLACE D'ARMES

Bar - Restaurant
7 place d'Armes - 45630 Beaulieu-sur-Loire
En attente d'un repreneur

LE LUTETIA

Bar - Tabac - Loto - Presse - Cadeaux - Articles de Pêche
9 rue de la Gaité - 45630 Beaulieu-sur-Loire - **En attente d'un repreneur**

MAIRIE

10 Place de l'Eglise - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 80 48 - Fax : 02 38 35 86 57
beaulieu-sur-loire@wanadoo.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

Secrétariat ouvert
du Mardi au Vendredi
De 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 15
Et le samedi matin de 8 h 00 à 12 h 00

SERVICE RÉSERVATIONS DE SALLES ET CAMPING

Tél : 02 38 35 32 16 ou 07 88 87 95 01
location-camping-beaulieu@orange.fr

SOUS-PRÉFECTURE

22-24 boulevard Paul Baudin
45200 Montargis
Tél : 02 38 85 00 21

AMELIA

(Service d'aide à domicile)

1, rue de la Boyaudière
45630 Châtillon-sur-Loire
Tél. 02 38 31 03 96
Site internet : <https://amelia-domicile.fr/>

LES RESTOS DU COEUR

Zone artisanale des Champoux
45360 Châtillon-sur-Loire
Tél. 02 38 31 60 11
contact.missionlocalegien@ajjam.com
Site Mission Locale Montargis-Gien
www.ajjam.com

DOMAINE DES MÉDARDS SARL

Restaurant - Ferme - Auberge -
Chambres d'Hôtes - Location de salle
GELAY Philippe
Les Médards (route de Châtillon sur Loire)
45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 89 51 ou 02 38 35 18 40

L'AUBERGE DE LA TOUR

Bar - Pizzeria - Restaurant
MOUNAFEK Moëz
6 place du Général de Gaulle - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 89 70

Boucherie - Charcuterie

BOUCHERIE PASSION ET TRADITION

Boucherie - charcuterie - traiteur
BOURGEOIS Kévin
4 rue de la Gaîté - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06 50 96 02 47

CHARCUTERIE CHEZ MICHEL

BIGRAT Michel
5 chemin du Lavoir - Maimbray -45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06 10 94 44 15
Mercredi matin sur le Marché (Place d'Armes)

Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE « LIRE À BEAULIEU »

Place de l'Eglise (ancienne mairie) - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 13 69
Ouvert le mercredi de 10 h 30 à 12 h 00 et le samedi de 10 h 30 à 11 h 30

Boulangerie - Pâtisserie - Chocolatier - Confiseur

CAMUS JEAN-MARC

Chocolatier - Pâtissier - Confiseur
Chocolat artisanal
Les Vallées - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06 48 65 75 43

BOULANGERIE MARIANELLI

Boulangerie - Pâtisserie
MARIANELLI Jordan
5 Rue du 8 Mai - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 80 63

BOULANGERIE POITOU

Boulangerie - pâtisserie
POITOU Christian
Rue de la Gaîté - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 31 32 57

C

Coiffure

COIFFURE À DOMICILE - Sylvie BATY

99 chemin des Vignes - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 88 03

COIFFURE À DOMICILE - Karine CIBELLO

63 chemin des Vignes 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06 37 48 96 51

COIFFURE À DOMICILE - COIFF-FLO

Florence DANCOISNE
39 chemin des Vignes -45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06 29 77 20 86

COIFFURE MARIE-NOËLLE

Rue de la Gaîté - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 89 73

E

Eau / Electricité

SUEZ ENVIRONNEMENT

Tél. 09 77 40 11 28

EDF

Tél. 09 72 67 50 45

Échafaudage

COMI SERVICE SARL

Installation d'échafaudage
Zone d'Activité des Ouches - Route de Santranges- 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 85 41

Électroménager

MORISSET EIRL

Vente - Installation - Dépannage - Antennes, électroménager, TV
MORISSET Sébastien
75 chemin des Vignes- 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06.25.10.13.55

Enfance

ÉCOLE MATERNELLE

17 rue de Châtillon - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 85 35

GARDERIE PÉRISCOLAIRE ACCUEIL DE LOISIRS

17 rue de Châtillon - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 05 03 84

ÉCOLE PRIMAIRE

15 rue de Châtillon - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 09 62 57 83 06

RESTAURANT SCOLAIRE

17 rue de Châtillon - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 86 55

Emploi

MISSION LOCALE DU GIENNOIS

30, rue Paul Bert - 45500 Gien
Tél : 02 38 67 25 62

Email : contact.missionlocalegien@aijam.com
Site de la Mission Locale Montargis-Gien : www.aijam.com

Entretien et réparation véhicule, matériel agricole

Garage BEAULIEU AGRICOLE

Vente de matériel agricole - SARL
BAILLY Jean
28 rue de Châtillon - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 85 91

Garage CHAMBAULT SARL (PEUGEOT)

Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
11 rue de Santranges - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 81 01

UNITER 45

Vente d'accessoires et pièces pour engins de TP
13 rue de Sancerre - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 18 88 98 18
Ouverture : 08h- 12h30 et 14h - 18h

Épicerie

PROXI-MARCHÉ

Dépôt de pain et de gaz - Vente de fruits et légumes
Partenariat avec la ferme de la Prébenderie (viande bovine issue de l'élevage)
ABID Mohamed
4 rue du 8 Mai - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02.18.49.31.75
Ouverture : 7 jours sur 7 de 8 h à 13 h de 15 h à 20 h - Livraison à domicile (10 km)

Esthéticienne – Bien-être

ESTEL'TICIENNE AT HOME

Salon d'esthétique
11 rue Chamaillard - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06.62.92.03.02

SOIN DE SOIE

Massage bien-être à domicile
45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06 08 35 26 53

SAS LPBE - SITE AROMA CENTRE

Spécialiste bien-être au naturel
Willy PRUVOST
4 rue de Sancerre - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Visitez le site web
Savon, huile parfumée, cosmétique, bougies

F

Fleuriste – Pépiniériste

LE VAL FLEURI

Vente de plantes à massifs, plants légumes et plantes fleuries
Route de Bonny - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 89 45

Ouverture :
Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h -
Dimanche et jours Fériés de 9h à 12h
Livraisons jusqu'à 30 km

I

Immobilier

AGENCE A TAUX REDUITS - I@D France

Conseiller immobilier Kévin BITON
15 Grande rue - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06 46 17 35 60

L

Loisirs

BASE ULM de Beaulieu-sur-Loire
Tél : 06 13 56 47 55

CENTRE ÉQUESTRE

Claude PLACES
Les Rousseaux - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 87 44

M

MANUFACTURE DE SANTRANGES

Transformateur par trempage du P.V.C.
Le Jarlat - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 88 50 - Fax : 02 38 35 84 16 - @ : contact@manuf-santranges.com - Visitez le site web

Médical

Médecine

Docteur JACQUEST Francis
2 rue le Marteau - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 83 81

Docteur ROSU Béni
2 rue des Vergers - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 05 71 30

Pharmacie

Pharmacie HUBERT
Rue du 8 mai - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 84 69

Infirmiers

Cabinet Thierry AYMON
Rue de la Poste (cour de la Salle des Fêtes)
45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 85 60 ou 06 07 50 72 92
Permanence les mercredis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 15

Menuiserie

Travaux de menuiserie bois et pvc
Dominique DOISNE
Zone d'Activité des Ouches
Route de Santranges - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 31 05 06 ou 06 82 31 81 04
Ouverture : Lundi au samedi de 8h à 18h

O

Ordures ménagères et autres

DÉCHÈTERIES
Route d'Auxerre - 45420 Bonny-sur-Loire
Tél : 06 32 81 62 92

Route de Beaulieu - 45360 Châtillon-sur-Loire
Tél : 06 32 81 79 09

SMICTOM

48 Quai de Châtillon - BP 20005 - 45501 Gien Cédex
Tél : 02 38 05 06 75
contact@smictom-gien.com
www.smictom-gien.com

P

Poste

AGENCE POSTALE COMMUNALE
16 bis place du 11 novembre - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 76 05

Ouverte : les mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h 30
Le mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h
L'agence est fermée le lundi

Plombier

CHOCAT Plomberie Chauffage SARL
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
CHOCAT Olivier
4 Ter rue de Sancerre - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 89 76

Plomberie chauffagiste FOUCHARD Sylvain
38 rue de Sancerre - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 85 84

Peintre

Peinture en bâtiment MEUNIER Laurent

Travaux de peinture et vitrerie
1 rue du Stade - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 85 88 ou 06 81 85 66 20

Producteurs – Vente à la ferme

EARL HAUTIN - La Boutique à la Ferme

Vente au détail d'oeuf, volaille, veau, porc et boeuf
HAUTIN Ghyslaine, Anthony - VAAST Delphine
Les Trappes (route de Pierrefitte) - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 86 60 ou 06 66 28 83 52 - Fax : 02 38 35 86 60

Ferme de la Prébenderie - La Boutique à la Ferme

Vente de viande bovine de race Charolaise, née et élevée sur la ferme, au détail ou en caissette sur commande.
Animaux nourris essentiellement d'aliments produits sur l'exploitation
RUSSO Sébastien
La Prébenderie - 45630 Beaulieu-sur-Loire
(direction Châtillon sur Loire - D951 - 1ère route à gauche sortie de Beaulieu s/L)
Tél : 06 85 94 33 76 ou 06 71 40 44 27

GAEC Les Doucets

Vente fromages de chèvre fermiers, bouchons apéritif, beurrée de chèvre, crème fraîche, lait entier
Élevage de caprins, de bovins lait, céréales
MORIN Didier et Johann
Les Doucets - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 86 07 - Fax : 02 38 35 86 07

Autres lieux de vente :

- Magasin G20 à Châtillon sur Loire (45)
- Magasin Proximarché à Beaulieu sur Loire (45)
- Magasin Proximarché à Autry le Châtel (45)
- Magasin Trez'Epicerie à Ouzouer sur Trézée (45)
- Magasin O Saveurs Locales à Mormant sur Vernisson (45)
- Supermarché Utile à Belleville sur Loire (18)

Ouverture :

- Vente à la ferme :
Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
Fermé les mercredis et dimanches.
Du 1er avril au 31 octobre,
ouvert le dimanche matin de 10h à 12h
- Vente sur les marchés
Mercredi matin Place d'Armes (Marché)

S

Serrurier/Métallier

ORYS

Réparation d'ouvrages en métaux
Zone d'Activité des Villiers - Route de Châtillon
45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 48 72 53 81

Serrurerie métallerie BEARZATTO Paul

Zone d'Activité des Ouches - Route de Santranges
45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 29 28 88

T

Tourisme

OFFICE DE TOURISME Terres de Loire et Canaux

Bureau d'accueil de Briare-Le-Canal
1, Place Charles de Gaulle - 45250 Briare
Tél : 02 38 31 24 51

Bureau d'accueil de Beaulieu-Sur-Loire
Place d'Armes - 45630 Beaulieu-Sur-Loire
Tél : 02 38 35 87 24

CAMPING MUNICIPAL

Route de Bonny - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 07 88 87 95 01

Travaux publics

ENTREPRISE DECHERF SARL

Travaux publics et particuliers
DECHERF Médéric
3 route de Savigny - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 81 47 - Fax : 02 38 35 86 36

LAFONTAINE JEROME

Travaux publics et particuliers
Zone d'Activités des Ouches - Route de Santranges
45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 89 60

Transport

CARS RÉMI 45

Conseil général du Loiret - Service des transports
15 rue Eugène Vignat - BP 2019 - 45010 Orléans cedex 1
Tél. 02.38.25.43.00
Email : loiret@cg45.fr www.remi-centrevaldeloire.fr

SNCF

Tél. 36.35 (24 h/24 et 7j/7)
www.voyages.sncf.com

Taxis : stationnement Place d'Armes

A & C TAXI SARL

CHAMPION Bruno - CHESTIER Christophe - CHAMPION Annie
Tél. 02.38.67.86.03 ou **06.13.38.59.20**

Taxi LEFEBVRE Eric

Tél. 02.38.67.19.23 ou **06.77.25.59.81**

Taxi MENEAU David

Tél. 02.38.35.88.52 ou **06.08.21.37.59**

Taxi - SEB TAXE SERVICES

Cruveiller Sébastien
Tél. 06.68.99.90.47

U

Urgences

POMPIERS COMPOSER LE 18

CENTRE DE SECOURS
Rue du Gratte-Chien
Tél. 02.38.35.86.09

RAPPEL NUMÉROS D'URGENCE

URGENCES COMPOSER LE 15

GENDARMERIE COMPOSER LE 17

41 route de Beaulieu - 45360 Châtillon-sur-Loire
Tél. 02.38.31.71.30



V

Vêtements

EN MODE

Prêt à porter hommes/femmes/enfants
5, rue de la Gaîté - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 07 83 85 56 39
Emmode45500@gmail.com

Vétérinaires

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

Z.A. de la Champagne - 45420 Bonny-sur-Loire
Tél. 02.38.31.70.00

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

221 Route de Nevers - Lieu-dit « les Pelus »
58450 Neuvy-sur-Loire
Tél. 03.86.39.20.39

Viticulteurs

Domaine GUÉROT

Viticulteur AOC Coteaux du Giennois
Label Vignobles & Découvertes
24 rue Franche - L'Étang - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 84 52 ou **06 13 83 49 37**
Fax : 02 38 35 32 57

ROBLIN Florian

Viticulteur AOC Coteaux du Giennois
11 rue des Saints Martin - Maimbray
45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél : 02 38 35 86 88 ou **06 61 35 96 69**
Ouverture :
Lundi au dimanche et jours fériés
Sur rendez-vous
Accueil possible de groupe jusqu'à 20 personnes

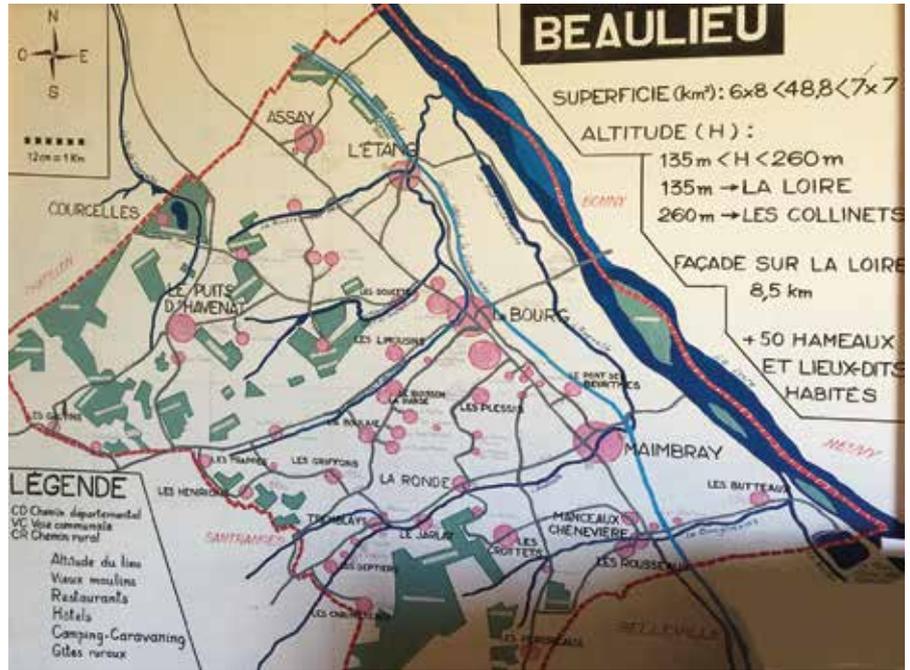
Coeur de Ville & Animations



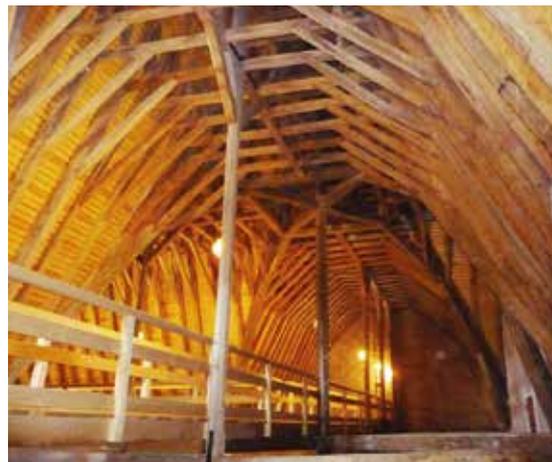


*Halte nautique
& Bords de Loire*





Curiosités & Patrimoine





<http://beaulieu-sur-loire.fr>

Mairie - 10, place de l'église - 45630 Beaulieu-sur-Loire
Tél. 02 38 35 80 48 - Fax 02 38 35 86 57
beaulieu-sur-loire@wanadoo.fr

